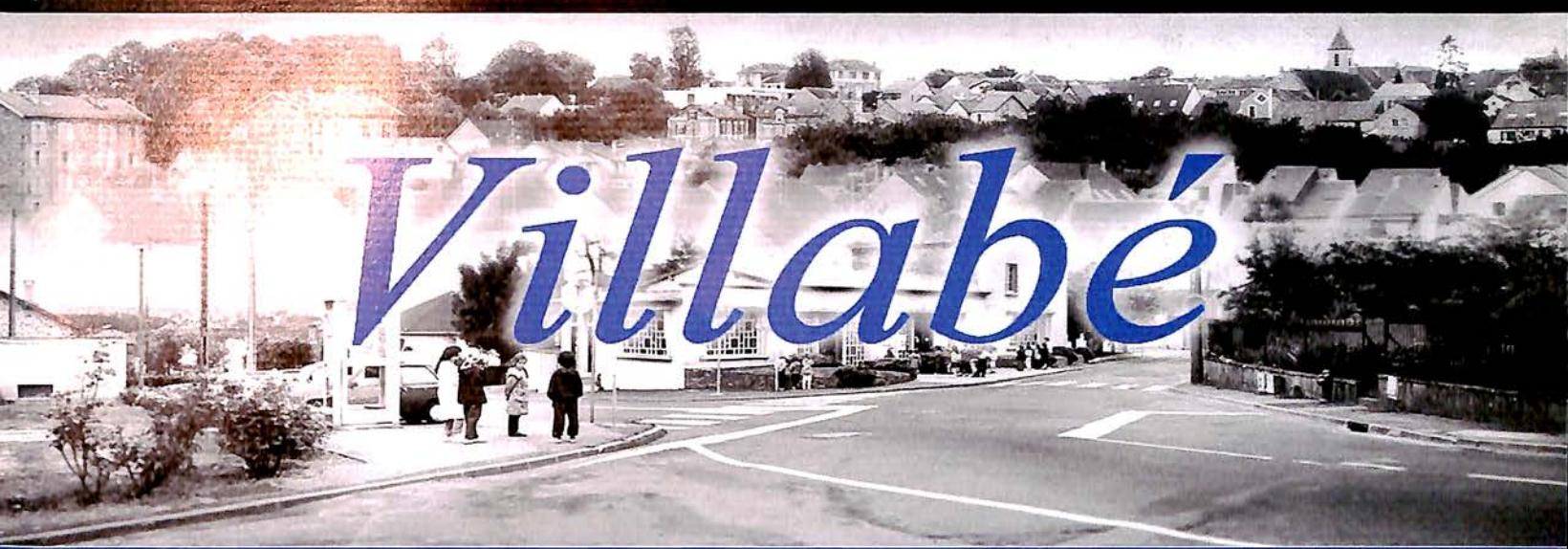


BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 17 HIVER 99/2000



Villabé



2000

En route vers le Contrat Régional



Le plaisir de faire plaisir

Carrefour



Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 22 h.

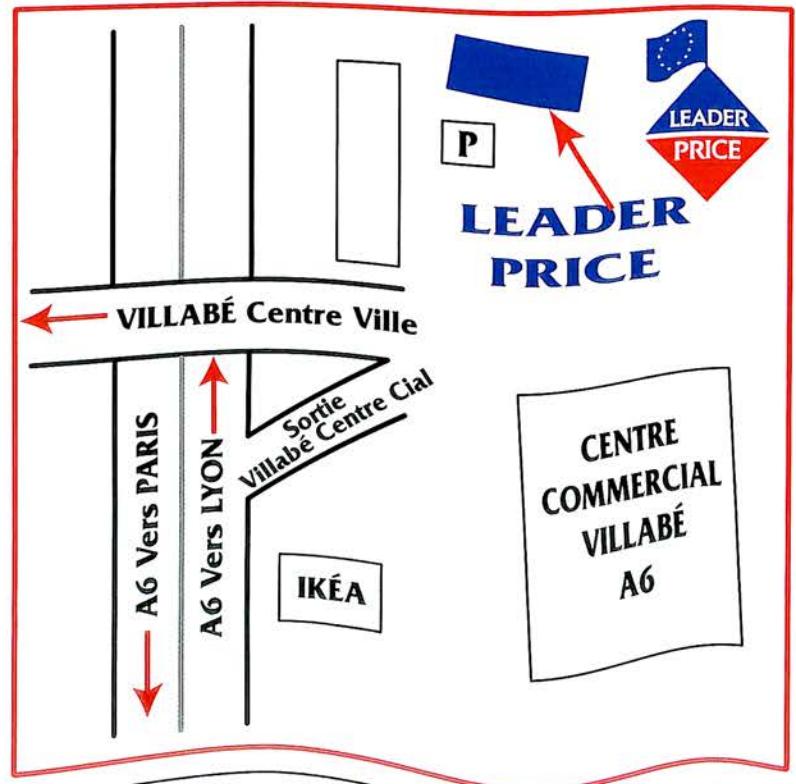


Centre Commercial Villabé - A6
Avenue des Courtes-Épluches

Tél. 01 64 97 67 27

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi
de 9h à 20h30
sans interruption

**Intransigeant sur la qualité -
Leader sur les prix**





Billet du Maire



SOMMAIRE

	pages
Billet du Maire	1
Scolaire	2-3
Affaires Sociales	4-5-6
Sports	7-8-9-10
Relais Emploi	11
Villabé au passé...au présent	12
Cultures et Fêtes	13-14-15-16
L'An 2000	17
Contrat Régional	18-19-20
Environnement	21-22-23
Infos Jeunes	24-25-26
Informations diverses	27
État Civil	28-29
Infos Pratiques	30-31

Bonne Année à tous

Bonne année à tous les Villabéens et à toutes les Villabéennes. Ces vœux je vous les adresse en mon nom et au nom du Conseil Municipal en espérant que chacun de vous aborde ce nouveau millénaire dans les meilleures dispositions. Ce sont des vœux de bonne santé, des vœux pour que votre famille et vous trouviez l'harmonie et les équilibres nécessaires à une vie de qualité.

En ce qui concerne la commune, je formule le vœu de voir les projets que nous avons adoptés se concrétiser. L'un des principaux objectifs est atteint : il s'agit de la signature du contrat Régional avec la Région et le Département. C'est à dire l'obtention de près de 9 millions de francs de subventions pour aider à la réalisation des travaux prévus. Vous trouverez en pages intérieures de ce bulletin municipal, une présentation des travaux de rénovation de la place Roland Vincent et de ses abords. C'est le plus important des quatre volets que comprend ce contrat.

Simultanément, la construction de la maison de l'enfance sera mise en route, à côté du groupe scolaire Ariane. Puis viendront rapidement la restauration de l'église et la remise en état des chemins piétonniers qui sillonnent le village. Le Contrat Régional de Villabé sera alors achevé.

Ensemble, nous faisons avancer notre commune.

Ensemble nous continuerons. Encore une fois bonne année à tous !

Tirage en 2000 exemplaires
Directeur de la Publication :
J.M. DUCHESNE, Maire-Adjoint.

Équipe rédactionnelle :
M^{me}, MM. C. BERTAUX, L. CHELLE,
P. DUBOZ, D. DUMONT, R. FORLIVESI,
J.M. LAFON, I. MAGGINI, E. NAVARRO.

Mise en page, Conception et Réalisation :
Imprimerie E.P. 3000 - Tél. 01 64 93 89 89

Régie Publicitaire :
C 3 C
Tél. 01 69 02 05 05

Villabé, le 1^{er} Janvier 2000
Alain RAMEY

P.S. Je tiens à féliciter les Villabéens qui ont fait preuve d'un grand élan de solidarité lors de la tempête du 26 Décembre dernier. Merci également à nos services techniques et aux élus qui, dès le début de la matinée alors que le vent soufflait encore violemment, ont parcouru, à mes côtés, les rues de la commune afin de faire face aux situations les plus urgentes.

Collège de la Nacelle *du nouveau*

Près de la moitié des enfants qui fréquentent le Collège de la Nacelle vient de Villabé.

Depuis la rentrée, notre commune est enfin représentée au Conseil d'Administration de l'établissement.

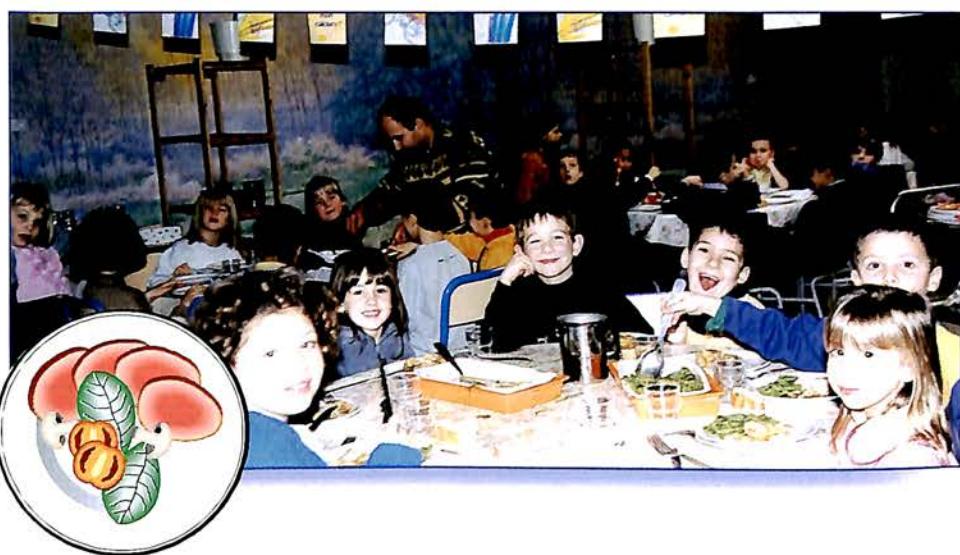
Yveline Cailleret, Conseillère Municipale et membre de la Commission Scolaire y siège. Vous serez donc régulièrement informés de la vie de l'établissement par le biais de notre journal.

En cas de problèmes, il vous est possible d'obtenir un rendez-vous avec Madame Cailleret en vous adressant au service scolaire de la Commune.

Restauration Scolaire, que mangent vos enfants ?

Sachez que près de 60% (415) des enfants scolarisés fréquentent les restaurants de la commune. Cela représente une charge non négligeable pour le budget.

Par exemple, pour la tranche de quotient la plus élevée, la participation des parents ne représente qu'une partie du prix réel du repas.



Les menus sont choisis par une commission dite des menus qui se réunit régulièrement. Les parents d'élèves y sont représentés ou du moins peuvent y être représentés.

Quant à ce qu'il y a dans l'assiette chaque jour, vous le savez en consultant les menus affichés aux portes de nos écoles.

La possibilité est offerte aux représentants élus des parents de s'en rendre compte sur place en participant au repas après accord avec les services gestionnaires.



Certains parents se posent la question de la qualité de ces menus, en particulier en ce qui concerne les viandes et diverses salaisons.

En effet, l'Orlysienne, le traiteur qui nous fournit les repas s'est engagée pour "la Charte de Transparence" sur la traçabilité des viandes bovines. L'application de cette charte est vérifiée par un organisme indépendant chargé d'en garantir le respect.

La Mairie est régulièrement informée des résultats des contrôles effectués.

Bilan de Rentrée 1999/2000

796 enfants fréquentent nos deux groupes scolaires.

En maternelle, la 6^{ème} classe de l'école Ariane a été maintenue pour cette année, de même pour la 5^{ème} classe de l'école Jean Jaurès.

12 enfants de moins de 3 ans ont pu être acceptés.

En élémentaire, maintien de la 11^{ème} classe à l'école Jean Jaurès pour cette année et création d'une 8^{ème} classe à l'école Ariane.



Ouverte depuis maintenant plus de 2 ans, la Halte-Garderie Municipale "Mélusine" répond aux besoins d'accueil occasionnel des enfants et de leurs parents. Nous accueillons tous les enfants de Villabé, de l'âge de 3 mois à 3 ans dans une structure bien adaptée à leurs besoins spécifiques.

La Halte-Garderie "Mélusine" est ouverte du Lundi au Vendredi de 8h30 à 16h30 (sauf le mercredi) sans interruption.

Les dossiers d'inscription se font auprès de l'équipe d'encadrement sur rendez-vous. Cette structure d'accueil occasionnel offre de nombreux avantages :



► Pour les enfants :

- ils y trouveront jeux, jouets et activités d'éveil artistique et musical qui développeront leur curiosité et leur apprentissage.
- ils pourront, de façon progressive, apprendre à se détacher, pour de courtes périodes, du milieu familial, dans des conditions privilégiées.

C'est une excellente préparation pour l'école maternelle.

La Halte-Garderie "Mélusine" est située au 11, rue Jean Jaurès (face à la Bibliothèque), au 1^{er} étage.

► Pour les parents :

- elle vous permet de confier, en toute sécurité, votre enfant à une équipe qualifiée, pluri-disciplinaire (infirmière, puéricultrice, auxiliaire de puériculture, psychomotricienne) afin de vous consacrer à des activités diverses, des rendez-vous, etc...
- vous pourrez rencontrer d'autres parents ainsi que notre équipe pour échanger des informations ou recevoir des conseils adaptés.
- elle vous donne la possibilité de voir votre enfant évoluer dans une petite collectivité et nouer des relations avec d'autres enfants.

Pour tout renseignement :

☎ 01 64 97 68 56

Nelly, Guénaëlle et Catherine vous y accueilleront.



AFFAIRES SOCIALES

Repas des Retraités

Chaud ambience au gymnase le 16 Octobre pour le repas annuel des retraités.

Monsieur le Maire entouré de Madame Maggini, Maire Adjoint chargé des Affaires Sociales, de Monsieur Navarro, Maire Adjoint des Sports et des membres de la Commission Sociale, a souhaité la bienvenue à tous.

Après avoir rappelé les diverses actions menées par le C.C.A.S., il a tenu à honorer Mesdames DOUAY et DAUNIS pour leur disponibilité à rendre service, leur gentillesse et leur efficacité.



Ce fut une journée "magique" qui débuta par un apéritif musical exotique, transport vers le "New England"...

Plus rien n'arrête la nouvelle troupe artistique de Villabé : les célèbres Pom'Pom Girls and Boys. Elles et ils vous ont ravi... A quand Las Végas et Broadway ?



Pom'Pom Girls au repas des anciens

Voyage des Retraités au Maroc

Vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir participer au voyage annuel organisé par la Commune et je m'en réjouis. Le nombre de places disponibles étant insuffisant, un certain nombre d'entre vous est parti en Suisse, au mois de Juin, d'autres ont été inscrits sur une liste d'attente. Dans un souci d'équité et afin de répondre à toutes les demandes, il a été décidé d'organiser un autre séjour : au Maroc, en octobre.

Pour l'an 2000, il vous sera proposé **2 destinations différentes, à des**



périodes différentes. Il vous sera demandé dès janvier de choisir l'une ou l'autre, étant entendu que le taux de participation de la commune sera identique pour les deux voyages.

Tous les renseignements utiles vous seront donnés en début d'année.

Irène MAGGINI
Maire Adjoint

Vaccination contre la grippe pour les Retraités

Même en pleine forme ou rarement malades, vous êtes concernés, personne n'est à l'abri. Pour s'en protéger, une seule solution : la vaccination.

Vous en êtes conscients : cette année encore, la municipalité a pris en charge cette vaccination. Plus d'une centaine de retraités ont profité de cette opportunité. Bravo à toutes et à tous !

Campagne de Dépistage

Première cause de mortalité chez la femme, le cancer du sein entraîne 10000 décès par an en France. Grâce au soutien du Département et des Organismes de sécurité sociale, l'Association pour le dépistage mammographique et la Ligue nationale contre le cancer vont permettre aux Essonniennes de passer gratuitement un test dans un des 50 Centres de Radiologie agréés du département.

Cette campagne permettra à toutes les femmes de 50 à 69 ans d'effectuer tous les deux ans un dépistage gratuit.

L'objectif : endiguer le fléau et surtout garantir l'égalité de toutes, face à la maladie.

Vous recevrez prochainement une invitation comportant une prise en charge, des informations et un questionnaire à remplir ainsi qu'une liste des radiologues habilités à faire des mammographies de dépistage.



Remise des médailles du Travail

Le vendredi 15 Octobre, la Mairie a organisé une cérémonie en l'honneur des Villabéens nominés pour la promotion 1999 des médailles d'honneur du travail.



Médaille d'Argent (20 ans de travail)

Pierre HOLLEVILLE • Monique CAMISON • Patrick FLAUX • Yves FOURMONT • Van Nhut HA • Jean-Pierre JAMAR • Guy MICHAUD • Bruno MONLEON • Ghislaine RE • Dominique RISPOLI • Yolande BENARD • Anné-Marie GERMANY • Michel LEPEUVE • Roger ROUSSEL • VIEILLEFOND • Alain BLANCHARD • Marie-Louise BOURGUIGNON • Martine DEROCHE • Christiane MERY • André ZERT.

Médaille de Vermeil (30 ans)

Claudie DESBŒUFS • Jocelyne GOMEZ • Dominique RISPOLI • Annie LABROUCHE • Huguette BERTRAND • Daniel PRIGENT • Marie-Claude DUBOR • Claire LEROY • Laurent VOLLE.

Médaille d'Or (38 ans)

Gilbert LE BOULAIRE • Pierre LERARIO • Guy MALSOUTE • Jean-Claude BEZIAU • Roger DULIBA.

Médaille Grand Or (43 ans)

Michel FASQUEL • Marie-Antoinette MAYEUX.

Aide au Transport scolaire

La Municipalité a reconduit, pour l'année scolaire 1999-2000, l'aide au transport scolaire **pour tous les lycéens**.

Cette aide est **attribuée à toutes les familles concernées**, et son montant varie en fonction du quotient familial.

Renseignement auprès du service scolaire.



AFFAIRES SOCIALES

Université Temps Libre

L'Université du Temps Libre, ouverte aux habitants du Centre-Essonne, de toutes générations et sans condition de diplôme, lance ses activités à la fin de l'année 1999. Cette initiative a été prise par l'Association "U.T.L. Val d'Essonne" créée au printemps dernier et qui regroupe des personnes de tous horizons.

Une convention a été passée avec l'Université d'Évry où se dérouleront beaucoup de ses activités.

Il s'agit en fait d'un espace universitaire où seront données des conférences et proposés des ateliers (ou travaux dirigés) sur des sujets très divers permettant aux personnes disposant de temps libre de trouver ou retrouver le goût d'apprendre, de comprendre, de découvrir.

Pour bénéficier de l'entrée gratuite aux conférences de l'année universitaire 1999-2000, il vous suffit de remplir une fiche d'adhésion et de régler une cotisation de 200 Frs.

Renseignements
auprès de Madame MAGGINI,
en Mairie.



Pas d'augmentation des Tarifs des différents services Municipaux

Chômage, précarité de l'emploi, pauvreté... sont malheureusement des mots que chacun peut entendre tous les jours. Difficile pourtant de faire comprendre à un enfant ces notions qui le privent parfois de prestations nécessaires à son équilibre : repas du midi, loisirs, vacances...

Solidarité et justice sociale sont les maîtres d'œuvre de l'action menée quotidiennement par la Municipalité.

En conséquence, dans le cadre des orientations budgétaires définies pour l'année 2000, la Commune a décidé de ne pas augmenter les différents tarifs des services municipaux.

Ouverture du Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

Mis en place par la Commune avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales, le Relais a pour mission de créer le meilleur accueil possible pour l'enfant. Il assure le rôle intermédiaire entre les parents, les assistantes maternelles et les professionnels de la petite enfance.

Lieu d'échange pour les enfants : le Relais doit aider les enfants à se socialiser. Ils peuvent apprêhender un autre lieu, apprendre à jouer, à partager avec d'autres enfants, se familiariser avec d'autres adultes.

Lieu d'écoute et d'échange pour les parents : le Relais accorde des entretiens individuels avec les parents pour cerner au plus près leurs attentes, les renseigner sur les moyens existants pour faire garder leurs enfants. Les aider dans leurs démarches administratives : en faisant appel à une assistante maternelle, ils deviennent employeurs; pas facile de rédiger un contrat de travail, une feuille de paye...

Lieu d'écoute et d'échange pour les assistantes maternelles : le Relais offre également la possibilité aux nombreuses assistantes maternelles de la commune de se renseigner sur leur statut, leurs droits et leurs obligations, car il est nécessaire de connaître les règlementations qui régissent leur profession.

Enfin des ateliers d'éveil sont mis en place. Ils permettent aux assistantes de se connaître et de dialoguer afin d'échanger leurs expériences.

Pour tous renseignements :

- Permanence téléphonique le Jeudi de 14 à 16h au 01 64 97 77 82 auprès de Madame GARNIER - Responsable du R.A.M.

— LE TÉLÉTHON 1999

BRAVO !!! BRAVO !!! BRAVO !!!

Votre engagement, votre participation, votre générosité, votre solidarité, nous ont permis de remettre **52018 Francs à l'A.F.M.**

Une fois de plus, les 3 et 4 Décembre derniers vous avez été **FORMIDABLES**.

Roger FORLIVESI
Correspondant Téléthon

Edito

Je présente à toutes les Villabéennes et à tous les Villabéens mes vœux les plus sincères pour cette année 2000. Le sport, dans notre vie de tous les jours, est un des plus sûrs moyens pour évacuer le stress et les soucis de la vie quotidienne.

Ce que je peux souhaiter, à l'aube de ce troisième millénaire, c'est que nous ayons moins de stress, moins de soucis et que chacun continue à avoir des activités sportives pour son bien être.



Toutes les Présidentes et tous les Présidents d'Associations Sportives et la Commission Sport réunis autour de Monsieur Émile Navarro, Maire adjoint aux sports

A Villabé, si je me fie à l'occupation du gymnase (déjà trop petit) et au

succès de la fête du sport, je me dis que nous avons une population sportive très importante, de bonne qualité et de mentalité saine.

Tout ce que je souhaite, c'est qu'il y ait autant d'adeptes, sinon plus, qu'il n'y en a eu durant toutes ces années 1990.

Le pari sera sûrement gagné.



Romuald Conesa félicité par monsieur le Maire pour sa troisième place au championnat du monde au Japon

Tae Kwon Do

TAE se traduit par pied.

KWON se traduit par poing.

DO signifie la voie à suivre, l'esprit.

Le 4 Septembre 1994, le Comité International Olympique déclarait le Tae Kwon Do discipline Olympique.

Le Tae Kwon Do est l'art du combat qui vise à l'épanouissement du corps et de l'esprit.



S'inscrire à l'Association Villabéenne de Tae Kwon Do, c'est rejoindre l'École de la Vague Bleue, soit plus de 32 clubs, plus de 2000 licenciés et bénéficier de manifestations quasi hebdomadaires (stages, compétitions, examens).

ESVTT

9 Tables, ...et un Robot.

"Renvoyeur" et toute l'équipe de l'E.S.V.T.T. vous attendent.

Contact : 01 60 86 39 41



SPORTS



Pour la saison 1999-2000, plusieurs temps forts sont à noter :

- Le forum des Associations où nous sommes représentés tous les ans.
- La fête du sport, à l'occasion de laquelle une démonstration est organisée.
- Le Téléthon pour lequel nous sommes toujours là.
- Deux stages techniques de week-end organisés par le Karaté Club de Villabé, en Décembre et Avril.
- Une compétition interne au Butokukai en Février.

Deux adhérents viennent d'être reçus au Diplôme d'Instructeur Fédéral, et ont donc la possibilité d'enseigner le Taichi-Chuan et de seconder notre maître, Monsieur Jean Chalamon.

Toute personne désireuse d'informations sur notre enseignement pourra nous joindre au :

☎ 01 64 97 60 49 (Isabelle Claude : Présidente du KCV).

Étoile sportive

Après une très bonne saison 1998/1999 l'équipe première ainsi que les équipes de jeunes -13, -15, -17 ans sont montées en division supérieure.

Le Club a été récompensé par le District de l'Essonne comme l'un des meilleurs Clubs formateurs pour la saison 1998/1999.

En effet deux joueurs de la catégorie -13 ans sont partis jouer à Viry-Châtillon, et deux autres joueurs des -15 ans évoluent au niveau national à Brétigny-sur-Orge.

La saison 1999/2000 a redémarré avec un effectif de 212 licenciés et 25 dirigeants.



Stade de Villabé
Rue de Chemin Vert

Mercredi de 13h30 à 19h00
Lundi soir de 18h00 à 20h30

☎ 01 60 86 20 97

Karaté club de Villabé



La Flèche étoilée



L'encadrement assuré par un professeur breveté d'État est devenu primordial dans le fonctionnement du club.

Cette année, en plus de nos compétitions, il y aura des rencontres entre archers de Villabé et archers de Lisses.

Villabé Basket Club

Villabé Basket Club compte cette année 11 équipes qualifiées en championnat qui se composent de la façon suivante :

- 2 équipes Baby Basket
- 1 équipe Mini-Poussins
- 3 équipes Poussins
- 2 équipes Benjamins
- 1 équipe Minimes Garçons
- 1 équipe Minimes Filles
- 1 équipe loisirs Senior



Association Gymnastique Volontaire



A la fête de l'Ascension on ne pouvait pas rater pirouettes, galipettes, sauts, pyramides puis spectacles et goûter.

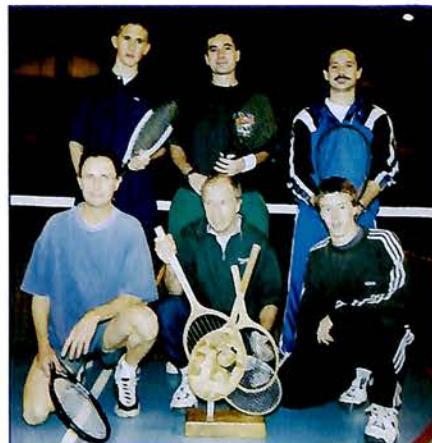
C'est ça "La Fête des Enfants de l.A.G.V." !

Heureux, le mot est faible ! ravissantes, élégantes, la photo parle d'elle-même.



Tennis club de Villabé

Le fleuron du tennis Club de Villabé, c'est son école de Tennis créé en 1993. Elle accueille aujourd'hui 58 jeunes entraînés par 3 éducateurs. Cette école forme et fait progresser des jeunes qui vont ensuite alimenter d'autres Club plus importants, c'est la loi du sport.



Notre Club, c'est :
9 Groupes d'enfants
1 Équipe Senior + Jeunes
1 Équipe Féminine
1 Équipe Vétéran (+ 35 ans)
1 Groupe d'adultes

Un tournoi interne est programmé pour cette année avec à la clé la mise en jeu d'un Challenge que vous avez en photo.

En remerciant tous les bénévoles et nos joueurs.

Cette année encore nous offrirons à nos jeunes talents une journée à Roland Garros. Il ne faut pas oublier non plus les autres membres du Club, dont l'équipe Senior qui évolue en 4^{ème} Série. Elle est allée en 8^{ème} de Finale du Championnat de l'Essonne.



Bonne Année
Tennistique 2000.

B. DUBOZ

SPORTS

Volley-Ball

Nous sommes une vingtaine à nous retrouver tous les vendredis au Gymnase Paul POISSON, entre 21 heures et 23 heures pour une pratique de loisirs.



Pas de compétition officielle pour l'instant... mais des matchs avec un engagement physique garanti, dans une ambiance conviviale.

Renseignements :

Alain DALAHAYE

01 64 97 73 84

Le Judo



Le 2^{ème} loto du Club a permis à 60 enfants d'assister au Tournoi individuel de la Ville de Paris et à 20 jeunes judokas de participer à un stage d'été dans le Poitou. En organisant également une visite au parc d'attractions de NIGLOLONDE, le club a rempli ses objectifs.

*N.B. Loto le 22 Janvier 2000
au gymnase.*

Moto Club



Nouveau, mais bien fréquenté.
Ballades tout terrain, participation au Téléthon 99, 22 adhérents, du dynamisme, et en prime un nouveau programme de sorties pour l'an 2000.

Renseignements :

Christian au 06 12 06 98 01
(en journée ou messagerie)

Email : MCVillabe@aol.com



La Longue Marche



Septembre 1999, ils disent : *Fête du Sport*

Septembre 1999, ils disent : *Faites du sport*

Pour rejoindre la Seine au Coudray, nous allâmes en train

Pour rejoindre le stade de Villabé, nous marchâmes bon train

Aux pas lents d'Émile ? Oh ! Pas l'an Deux Mille

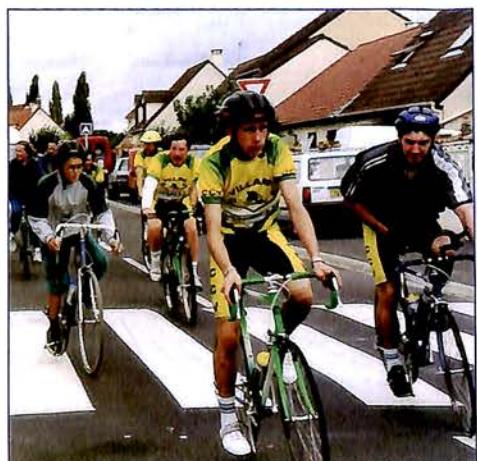
Chercher le cacique... chercher le cas...sic

J.C. Maggini

Cyclothon 1999

Sous l'œil des caméras de France 3 nous avons effectué un périple d'Orléans à Villabé soit 145 kms. Cette journée cyclotourisme a rapporté 2290 francs au Téléthon à Villabé. Accompagnés, par le Moto Club de Villabé nous avons partout reçu un accueil chaleureux .

G. FOURMONT



LE RELAIS EMPLOI DE VILLABÉ

Le Relais Emploi de Villabé a ouvert ses portes en 1994, il est situé près de la poste et dispose de tous les moyens pour venir en aide matérielle à tous les habitants de Villabé à la recherche d'une activité professionnelle.

Au Relais Emploi sous la responsabilité de deux animateurs, chacun peut tous les matins venir pour s'informer, photocopier, préparer des lettres de motivations et des C.V., téléphoner, consulter les offres des journaux mais aussi de l'ANPE à travers le serveur mis à notre disposition.

L'accueil y est convivial et discret. Les relations établies avec les différents acteurs professionnels nous donnent accès à des informations qui doivent aider les chercheurs d'emploi.

L'implantation d'entreprises sur notre commune nous permet de tisser des liens particuliers et véritables.

Ces Sociétés sont à la recherche de personnel vivant localement afin d'obtenir de leur part plus de disponibilité de présence.

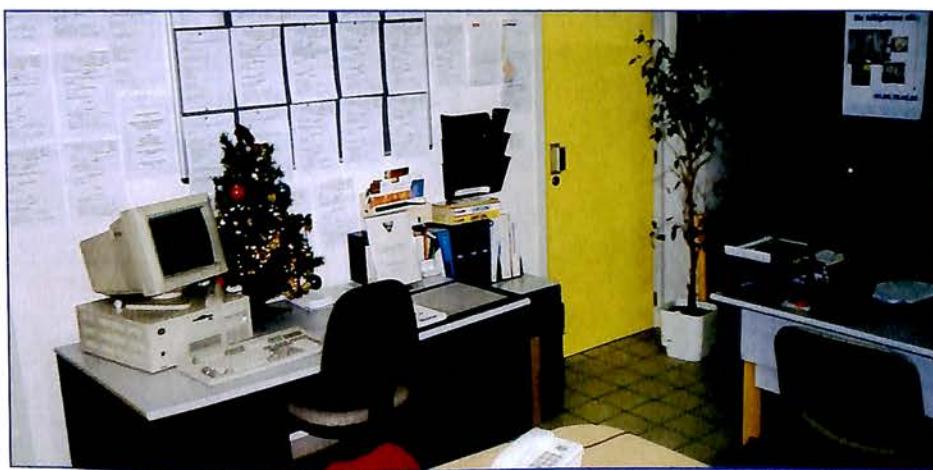
*Dans la période récente, des Enseignes nationales comme
TATI • Leader Price • Sephora •
Hippopotamus • STOP...
nous ont supporté dans notre fonction.*



Paris ou dans d'autres lieux éloignés.

Pour cette raison les employeurs regardent avec beaucoup d'attention les demandes qui émanent du relais Emploi.

Cette année le nouveau déploiement



Les moyens de transport sont à la hauteur des demandes, mais il est parfois difficile d'arriver à l'heure à son travail si on doit se rendre à

d'activités sur Villabé nous a permis en 1999 de faire embaucher 17 personnes (12 en CDI, 3 en CDD et 2 en contrat de qualification).

*Merci
à toutes les
entreprises et
commerces
qui travaillent
en partenariat
avec le
Relais Emploi
de Villabé*



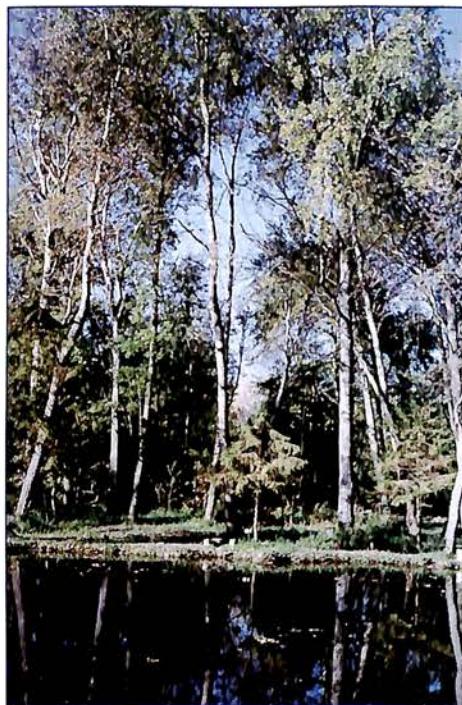
Souvenirs, souvenirs...

Retour aux sources...

De l'eau à nos lieux d'école, du monde agricole en passant par la vigne et les vignerons du livret N° 4, voici plusieurs années que "Mémoires Vives" vous raconte Villabé. Ainsi à l'aide de photos, de récits, de documents, d'archives, la vie du village, au fil du temps, vous a été contée.

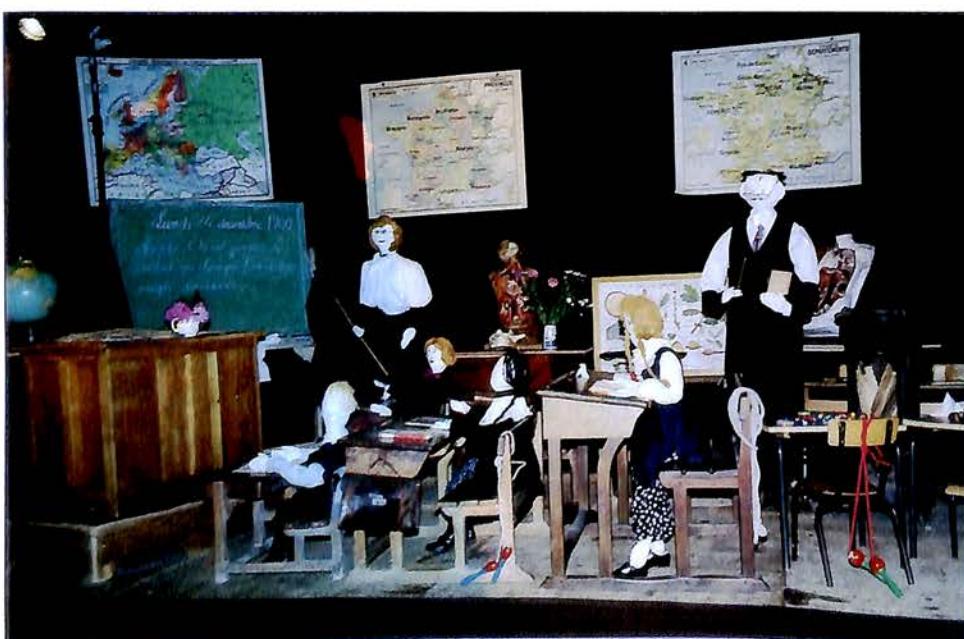
Depuis l'eau provenant des puits ou des bornes-fontaines, à celle coulant dans le lavoir (aujourd'hui rénové) après la construction de l'aqueduc de la vanne et l'incitation à la promenade sur les bords de l'Essonne, Mémoires Vives vous a proposé la vie rurale de 1900 à nos jours. Villabé champêtre vous a été décrit dans le livret N° 3, avec de nombreuses photos illustrant l'activité agricole importante de l'époque.

Puis c'est Charles Auguste, un vigneron du village qui vous a

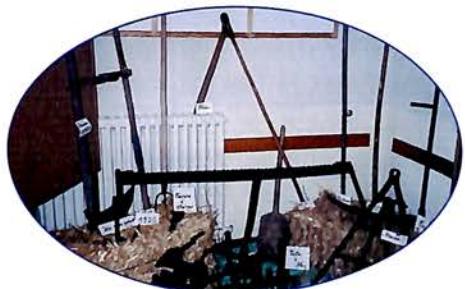


entraîné, avec sa famille et ses amis dans les vendanges. Vous avez apprécié le goût du Picolo nouveau et "dégusté" celui de 30 ans d'âge avec une pointe d'appréhension.

Enfin Mémoires Vives vient de



vous présenter "Les Lieux d'École" du village depuis près de trois siècles et fait revivre une rubrique scolaire comme "autrefois".



Les photos ont complété les "souvenirs" des Villabéens.

En effet ce sont 22 classes des écoles de Villabé qui sont venues nous rendre visite.

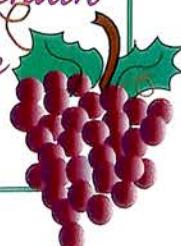
Ce sont aussi 1200 visiteurs qui se sont attardés devant les vitrines d'exposition, retrouvant, pour beaucoup, des images d'enfance.

Et demain ? Après demain ? Rêver est le propre de l'homme... Alors amener son raisin à un pressoir installé sur la place, un rêve... non... une prochaine réalité... pourquoi pas ?

Et toujours et encore, pour vous, des histoires du passé.

A bientôt...

*Nous fêterons
la Saint Vincent
à l'aube du prochain
Millénaire*



CULTURE ET FÊTES

L'Amicale de Villabé

propose en Mars 2000 un projet d'action pédagogique avec

Thierry ROSE

Chef de la Musique de l'Air de Paris

en collaboration avec l'Orchestre d'Harmonie de LUCÉ
(Eure et Loir)



Les Objectifs :

- Promouvoir les jeunes artistes
- Faire naître une communion lors d'une rencontre entre membres de différentes formations riches de leurs diversités musicales et humaines.

- Orienter les musiciens vers la pratique collective.
- Créer des moments privilégiés sous la direction d'un chef d'orchestre prestigieux.

Matinée au cœur des
Orchestres à vent

avec l'orchestre d'harmonie
de Villabé (91),
l'orchestre d'harmonie
de Lucé (28),
et

le grand orchestre d'harmonie
de la Musique de l'Air

Direction Thierry ROSE

PARIS

A poster for a morning event featuring brass bands. It lists three brass bands: the one from Villabé (91), the one from Lucé (28), and a large brass band from the 'Musique de l'Air'. The director, Thierry ROSE, is mentioned. The logo of the 'Musique de l'Air' orchestra is also present.

Les Prévisions :

- Un concert organisé à LUCÉ le Dimanche 19 Mars 2000
- Un concert organisé à VILLABÉ le Dimanche 26 Mars 2000

En première partie :

L'Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Paris sous la direction de Thierry ROSE

En deuxième partie :

Les Orchestres amateurs réunis sous la direction de Thierry ROSE

L'école de Musique Municipale Harmonies était présente à la fête de la musique le 21 Juin dernier avec sa chorale d'enfants et celle d'adultes. Bonne fréquentation pour cette année scolaire avec 160 enfants petits et grands.

Le premier trimestre voit la participation de la chorale d'adultes lors de la fête de la sainte Cécile le 20 Novembre en l'église de Villabé.

Notre association a regroupé enfants, adultes et ensembles musicaux de guitares, de violons et de violoncelles au dernier Téléthon 1999.

École de musique "Harmonies"



“Mit Musik geht alles besser”

Invité par la Commune de Verrières le Buisson, l'Amicale de Villabé est entrée en contact avec le “**Jugendblasorchester Hövelhof**” (Orchestre d'instruments à vent d'Hövelhof). Le “Big Bang Séduction” participa à la manifestation. Se créa alors de vrais liens après divers morceaux dirigés soit par le **Kapellmeister Gernod Bahr** soit par notre chef **Didier Vannarien**.

Après des échanges de courrier, nous avons invité l'orchestre d'Hövelhof pour la commémoration de la fête de la Sainte Cécile le 27 Novembre dernier. La messe, dans la grande salle du gymnase, débuta par un premier morceau interprété par les 75 musiciens de l'Amicale, accompagnée par le tromboniste **Erwin Brüggmeir**. Tous ces artistes dirigés par **Gernod Bahr** et **Didier Vannarien**.



En réciprocité de leur accueil en Mai dernier, furent invités également nos amis de **Chappes Beaufort** (Auvergne) qui nous ont proposés un éclatant concert avec leur batterie “**Jeanne d'Arc**” dirigée par **Jean-Marie Sol et Patrice Ledieu**.

Après avoir partagé avec tous nos amis un délicieux buffet dans la fête et la bonne humeur, chacun est reparti avec le souhait de se revoir à nouveau en l'an 2000.

C'est donc bien vrai

*“Avec la musique,
tout va mieux”*

Forum des Associations 1999

Le traditionnel Forum de présentation du milieu associatif s'est tenu le Samedi 4 Septembre. Symbole de la vitalité des habitants de Villabé, il a connu un succès tant au niveau de la fréquentation, que par le nombre d'inscriptions qui en sont issues. Cela représente une récompense pour tous les bénévoles qui s'investissent dans l'encadrement des différentes activités et pour la Mairie qui les soutient.

La Bourses aux Vêtements

La Mairie tient à remercier les personnes qui ont fait un don lors de la collecte qui se tenait en marge du Forum.

Ch. Bertaux - *Adjoint au Maire*



VILLABÉ A FAIT SON THÉÂTRE du 22 au 31 Octobre

Le Théâtre a tenu le haut de l'affiche l'espace de 5 représentations, dont la diversité des genres a permis aux Villabéens de découvrir des formes et des approches différentes de cet art :

- La littérature, à travers la verve de Prévert et Camus, transposée sur la scène par le Théâtre de la Forêt (orchestre de jazz de lecture et l'Étranger).
- Le théâtre historique (Hugo, Dumas), choisi par Robert Hossein dans son nouveau spectacle sur De Gaulle, auquel vous avez pu assister au cours d'une sortie au Palais des Congrès.
- La comédie de mœurs, incarné dans "un air de famille" par le théâtre des Jasmins.

Elle a pour vocation de rire des contemporains en brossant une peinture parodique des caractères de l'époque.

En somme, des choix orientés vers le plaisir.

Plaisir d'écouter des beaux textes servis par des comédiens soucieux de partager leur passion de la scène.

Mais surtout, plaisir que vous ayez répondu présent à notre invitation et dans l'espérance de vous voir encore plus nombreux la prochaine fois.

Car Villabé a fait et fera encore son théâtre pour vous !



Spectacle pour enfants

La Bibliothèque Municipale de Villabé présente un spectacle pour enfants (à partir de 6 ans) :

"ORCHESTRE DE LECTURE"

textes de Roald Dahl par le Théâtre de la Forêt le Samedi 11 Mars 2000 à 15 heures au gymnase Paul Poisson.

Les histoires qu'invente Roald Dahl pour les enfants, on a envie, après les avoir lues, de courir les raconter à tout le monde.

Comme si on les avaient vécues soi-même.

Rejoignez-les dans leur aventure au pays des mots et suivez l'histoire du doigt magique ; de l'énorme crocodile ; du glouton que j'ai dedans ; et de Jacques et le haricot magique.

L'équipe de la Bibliothèque Municipale se félicite du succès de la Bourse aux Livres du 16 Octobre 1999.



Concours de Belote

Le groupe logistique "Christian Jocquel" organise pour la seconde année consécutive, un concours de belote ouvert à tous les amateurs de ce célèbre jeu de cartes.

Nous souhaitons passer en votre compagnie un moment agréable de détente et de gaieté.



Ce sera l'occasion pour chacun de faire des rencontres, d'échanger et de nouer de nouvelles relations.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans le plaisir et la bonne humeur le **Samedi 19 Février à 20 heures** dans la Salle des Fêtes (**Renseignements 01 60 86 27 72**)

Exposition 14/18 : La grande Guerre

Jeudi 11 au Dimanche 14 Novembre 1999

A l'occasion du 81^{ème} anniversaire de l'Armistice, la Mairie de Villabé a rendu hommage aux combattants de la guerre 14/18, à travers la traditionnelle commémoration du 11 Novembre en compagnie des Associations d'Anciens Combattants et en leur consacrant une exposition du souvenir.



De nombreux Villabéens ainsi que les écoles, ont profité des 4 jours d'exposition dans la salle des Fêtes,



pour découvrir des objets et des documents d'époque collectés depuis son adolescence par un habitant du village, Monsieur FAURE.
Il parlait de cette expérience avec passion :

"J'aime à dire que le collectionneur passionné est un "malade" qui s'enferme dans une quête sans fin d'objets et de documents nouveaux. Aussi ce moment de rencontre avec adultes et enfants de Villabé m'a

donné l'occasion de partager mais aussi de m'enrichir de tous vos souvenirs familiaux que cette exposition permit de faire rejoindre. Je vous remercie tous et plus particulièrement les bénévoles qui m'ont aidé dans un climat très sympathique".

M. FAURE

Nous aussi, nous tenons à le remercier.

Christian BERTAUX

Vide Grenier 1999

Samedi 9 et Dimanche 10 Octobre

Après deux années d'éclipses remarquées et une lettre recommandée avec accusé de réception, le soleil a fait un retour brillant parmi nous durant le Vide Grenier. Nous tenons, au nom de toute la population, à l'en remercier généreusement.



Les exposants et les chineurs sont venus nombreux au rendez-vous de ce beau week-end d'Octobre.

Les séances de maquillage et la Fête Foraine ont connu un franc succès parmi les enfants.

Ch. Bertaux
Adjoint au Maire

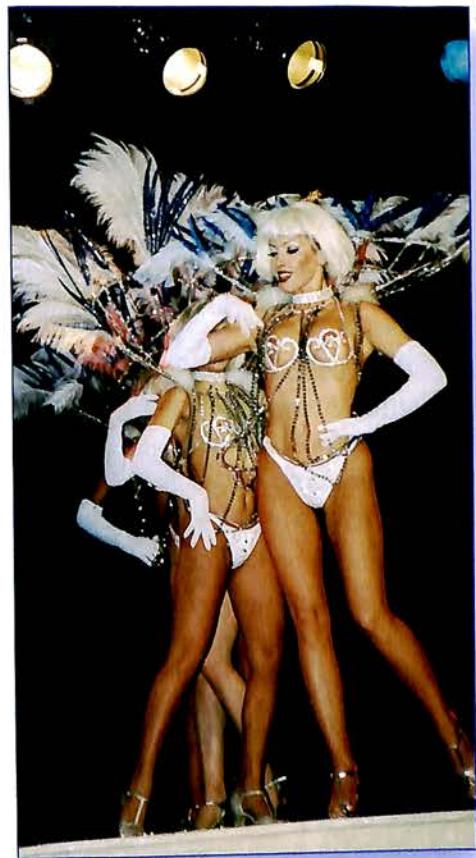
Le Service Culturel vous présente

- Dimanche 5 Mars
Visite de Paris en bateau-mouche (déjeuner croisière)
- Samedi 11 Mars
"Orchestre de lecture de Roald Dahl" par la Bibliothèque Municipale (spectacle pour les enfants à partir de 6 ans)
- Samedi 18 Mars
Dîner dansant avec l'Orchestre André Philippe au gymnase P. Poisson
- Dimanche 30 Avril
Visite de la Cité Médiévale de Provins
- Du samedi 27 Mai au Dimanche 4 Juin
Villabé en Fête
- Mercredi 21 Juin
Fête de la Musique sur la place de la Salle des Fêtes
- Samedi 24 Juin
Feu de la Saint Jean sur le parking de la gare
- Vendredi 14 Juillet
Bal populaire sur la place de la Salle des Fêtes et Feu d'Artifice

L'AN 2000

Le 31 Janvier, à 0h00, ce furent les embrassades devant le feu d'artifice. Le gymnase avait revêtu ses habits de lumière. Superbement décorée, la grande salle a accueilli 360 invités qui ont passé une soirée dont ils se souviendront.

Repas, magicien, spectacle et champagne au menu, avec en prime l'orchestre qui nous a fait danser jusqu'à l'aube.



Centre Ville Rénovation de la Place Roland Vincent



Les travaux de la place Roland Vincent vont bientôt commencer. Très logiquement, leur approche suscite un certain nombre de questions. Nous les avons listées pour leur apporter des réponses claires et précises.

Question : Les travaux d'aménagement du centre ville vont commencer. Que va-t-on faire ?

Réponse : Il s'agit d'un projet important qui consiste à réhabiliter le cœur de la commune. Actuellement la place Roland Vincent n'a de place que le nom. C'est le croisement de trois voies bordées par les commerces et les habitations que chacun connaît. Mais ce centre ville est dévalorisé par les bâtisses insalubres qui s'y dressent et par l'absence d'une véritable place. Nous allons donc démolir les constructions irrécupérables actuellement murées, recalibrer les voies, enterrer les fils électriques et téléphoniques, planter des arbres et créer une place piétonne.

Question : Ce projet d'aménagement de la place Roland Vincent fait partie d'un ensemble plus important ; comment s'est-il bâti ?

Réponse : Il s'inscrit dans le cadre d'un Contrat Régional que nous avons signé avec le Conseil Régional de l'Ile-de-France et le Conseil Général de l'Essonne.

Question : Quel intérêt cela présente-t-il ?

Réponse : Un intérêt financier capital. Un Contrat Régional est la seule procédure existante qui permet d'obtenir d'importantes subventions. Au total, pour l'ensemble des opérations prévues, nous pouvons compter sur 8,9 millions de francs, dont 35 % sont attribués par la Région et 15 % par le Département.

Question : Dans ce cadre, quelles sont les obligations à respecter ?

Réponse : Elles sont identiques pour toutes les communes concernées, en particulier pour ne parler que des plus importantes :

- élaborer le Contrat Régional autour de plusieurs projets différents.
- ne pas démarrer les travaux tant que les subventions ne sont pas notifiées à la commune.
- réaliser le contrat dans les 4 ans à partir du feu vert des organismes subventionneurs.

Question : Ce contrat Régional doit comprendre plusieurs projets, quels sont-ils et comment ont-ils été choisis ?

Réponse : Nous nous sommes appuyés sur les vœux des Villabéens et les demandes qu'ils exprimaient régulièrement pour définir quatre objectifs.

Premièrement : réhabiliter la place Roland Vincent. Nul ne peut nier la nécessité de donner à cette place un meilleur aspect.

Deuxièmement : créer un lieu pour accueillir enfants grands et petits, ce sera la maison de l'enfance qui sera construite à côté de l'école Ariane.

Troisièmement : restaurer l'église, patrimoine important de la commune.

Quatrièmement : remettre en état des cheminements piétonniers à travers le village.

Ainsi monté, ce dossier a été accepté sans réserve par la Région et le Département.

Question : En ce qui concerne la place Roland Vincent, comment a été choisi le projet ?

Réponse : Vu l'importance de ce

projet, nous avons donc un concours d'architectes arbitré par un jury officiel composé d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes et d'élus. 76 candidats se sont manifestés et finalement, après diverses présentations, le choix s'est porté sur une équipe dont le projet équilibré a fait l'unanimité.

Ce projet a été présenté, avec panneaux d'explications, plans et maquette lors d'une journée portes ouvertes et en plusieurs autres circonstances aux Villabéens. Les participants, plusieurs centaines, ont apprécié le projet en constatant qu'il respecte le lieu et qu'il répond aux demandes exprimées. Le dialogue instauré a permis d'ailleurs d'améliorer l'accès de certains riverains à leur lieu d'habitation.

Question : Quel en est le coût ?

Réponse : Le coût total de cette opération est de 12,6 MF. Il comprend la place Roland Vincent et les aménagements devant le groupe scolaire Jean Jaurès. Cette deuxième partie est hors Contrat Régional. Nous bénéficions de subventions de 4,7 MF. Le reste relève des participations communales.

Question : Y aura-t-il une incidence sur les impôts ?

Réponse : Il aura fallu plusieurs années pour que l'ensemble du projet voie le jour, nous avons mis à profit ce

délai pour constituer une réserve financière, ce sera l'autofinancement des opérations prévues.

Il sera nécessaire de faire un emprunt complémentaire tout à fait supportable par le budget communal car l'endettement actuel de la commune est faible comme en atteste le rapport fourni par le percepteur qui contrôle régulièrement nos finances.

il n'y aura donc aucune augmentation des impôts locaux comme c'est le cas depuis plusieurs années.

Question : Le concours d'architectes a eu lieu en 1994, l'attribution des subventions s'est faite 4 ans plus tard, pourquoi un tel délai entre ces deux phases ?

Réponse : Notre dossier, malgré sa complexité, a été élaboré rapidement. Mais on constate que de plus en plus de communes sollicitent un contrat régional.

Les conseillers régionaux de l'Ile-de-France sont confrontés à une multitude de demandes de ce type qu'ils doivent étudier dans le cadre d'un budget limité et non extensible. Chaque commune doit prendre rang et attendre son tour. Au cours de cette période, nous sommes intervenus régulièrement auprès des responsables afin que notre dossier soit étudié au plus vite et ne prenne pas de retard.

Question : Pourra-t-on envisager d'autres projets après ce Contrat Régional, en aurons-nous les moyens ?

Réponse : Les multiples services que connaissent bien les Villabéens poursuivront leur chemin.

Cependant pour mettre en route de grands projets tels qu'une salle des fêtes, des aménagements communaux importants, ou pour améliorer encore les services en direction des habitants, il sera indispensable d'accroître les ressources de la commune.

La création d'activités industrielles sur la plaine des Brateaux devrait apporter une réponse positive en la matière.

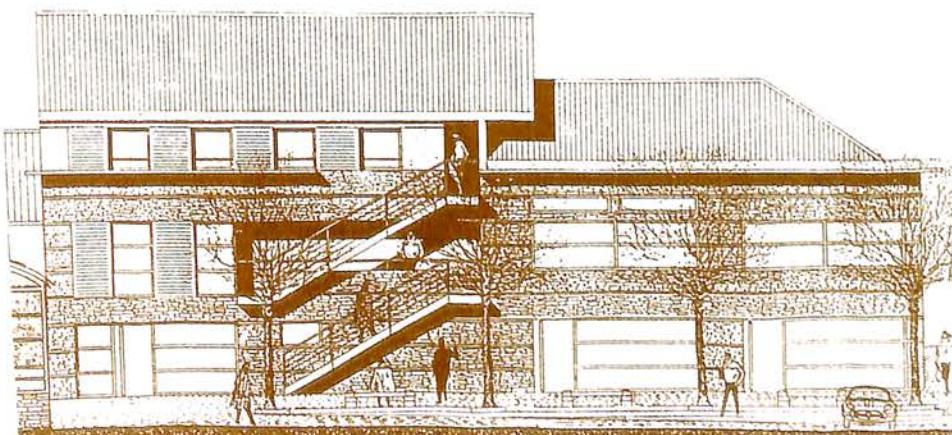
Question : Vis à vis des riverains, des commerces et des enfants qui fréquentent le groupe scolaire Jean Jaurès, quelles seront les précautions prises ?

Réponse : Avec le coordonnateur de sécurité du chantier, l'architecte et les principaux responsables, nous avons étudié le problème de la sécurité avec le plus grand soin.

La proximité de l'école Jean Jaurès, des commerces et des diverses habitations a été prise en compte par les intervenants.

Les diverses entreprises qui seront présentes sur le site devront se plier à des règles draconiennes tenant compte en particulier des heures d'entrée et de sortie des élèves.

Les services techniques et la police municipale veilleront constamment au respect des règles de sécurité mises en place.



CONTRAT RÉGIONAL

Question : Quelle va être la durée des travaux, et comment seront-ils phasés ?

Réponse : Les travaux débuteront en Janvier 2000 et dureront environ 9 mois. Ils sont prévus en plusieurs tranches. La première sera celle de la démolition des bâtiments insalubres et de l'aménagement du parking en face de l'école. La deuxième phase sera consacrée à la construction du bâtiment où se trouvera la bibliothèque et des locaux polyvalents. La troisième phase concerne la voirie proprement dite avec enfouissement des lignes aériennes.

Question : Comment seront choisies les entreprises qui interviendront sur le chantier ?

Réponse : Nous avons mis en place la procédure légale qui a permis à la commission d'appel d'offres de la commune de choisir ce que l'on appelle les entreprises "les mieux disantes".

Cela signifie une mise en concurrence loyale afin de trouver des candidats aux divers lots qui, pour un prix correct, proposent une prestation de qualité.

Question : Pourquoi ne conserve-t-on pas les vieilles bâtisses existantes ?

Réponse : Au cours des premières études, nous avons essayé de les

intégrer dans le futur projet. Pour la Maison des Anciens, pas de problème, elle sera conservée et restaurée. Les bâties actuellement closes ou murées ont été étudiées de très près.

Leur état de délabrement et le peu de place qu'elles offrent ont convaincu l'ensemble des architectes et des élus que la réhabilitation et la réutilisation de ces locaux n'étaient pas possibles si l'on voulait créer une vraie place.

Question : Et le stationnement ?

Réponse : Depuis la mise en vigueur du plan "Vigie Pirate", le stationnement devant toutes les écoles de France est devenu un problème très délicat. Il en est à Villabé comme ailleurs. Les travaux ne vont pas faciliter les choses. Afin d'améliorer la situation, nous avons acquis un terrain en face du groupe scolaire que nous aménagerons sommairement dans un premier temps pour offrir des places de parking supplémentaires. D'autre part nous avons exigé des entreprises qu'elles n'occupent que les espaces indispensables au bon fonctionnement des travaux.

Tout au long du déroulement du chantier, nous veillerons constamment au respect du meilleur comportement possible des intervenants sur le site.

Question : La bibliothèque municipale va donc s'installer dans le nouveau bâtiment ?



Réponse : Actuellement, bibliothèque communale est installée au-dessus du restaurant scolaire, dans un logement de fonction inoccupé. Elle est fréquentée par de très nombreux écoliers et collégiens.

Ils y trouvent des ouvrages pour la lecture et la documentation. Cependant, l'activité des bibliothécaires est limitée par l'exiguïté et l'inadaptation des locaux actuels.

Dans le nouveau bâtiment, enfants et adultes trouveront des salles adaptées à l'accueil des lecteurs, au travail, à la consultation des ouvrages.

Il sera possible d'augmenter le nombre des livres et des documents mis à la disposition des enfants et des adultes. ce sera une vraie bibliothèque.

Question : Le projet est prolongé jusqu'au devant du groupe scolaire Jean Jaurès. Quels seront les aménagements réalisés ?

Réponse : Nous étions confrontés à un triple problème à régler au mieux dans un espace très limité, à savoir : assurer les déplacements des enfants et des parents dans les meilleures conditions de sécurité possible, conserver des places de stationnement et permettre aux cars de stationner quelques minutes pour le transport vers la piscine ou pour toute autre sortie.

Il sera donc créé, le long du bâtiment ancien - celui de la restauration scolaire - un espace piétonnier protégé par un muret et des plantations et à l'extérieur de ce lieu, des places de stationnement pour les véhicules. En aucun cas, piétons et voitures ne se retrouveront dans le même espace.

Question : En conclusion, que sera la place Roland Vincent à l'issue des travaux ?

Réponse : Une vraie place, harmonieuse, agréable et adaptée au cœur du village.

Terrain de Jeux des Heurts

Les dernières maisons du quartier des Heurts s'achèvent, et comme il était prévu, une nouvelle aire de jeux (40 m x 20 m) sera installée près du bassin de retenue des eaux de pluie par les aménageurs de la ZAC. Il remplacera le terrain sommaire que les enfants utilisaient avec l'accord de la commune à côté de l'école Ariane. Ce terrain, libre d'accès, sera protégé par un grillage, une plantation d'arbres à fleurs et de haies. On pourra y accéder par une allée gravillonnée avec éclairage.

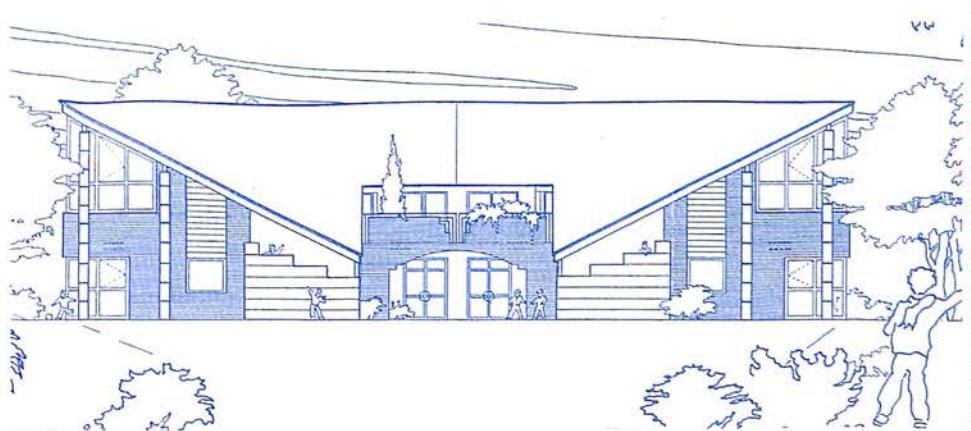


Maison de l'Enfance

Dans les pages de ce bulletin consacrées à la rénovation de la place Roland Vincent, nous rappelons les conditions dans lesquelles la Commune a signé un Contrat Régional avec la Région Ile-de-France et le Département de l'Essonne. Le deuxième élément de ce contrat porte sur la construction, à côté du groupe scolaire Ariane, d'un bâtiment destiné aux enfants de Villabé.

Il comprendra :

- une partie consacrée à la halte garderie qui accueille les "tout-petits". ceux-ci quitteront le local actuel, situé au-dessus de la cantine Jean Jaurès pour un lieu mieux adapté.
- des locaux où seront reçus avant et après la classe les enfants des écoles primaires et maternelles voisines.
- des salles disponibles pour les jeunes Villabéens qui participent

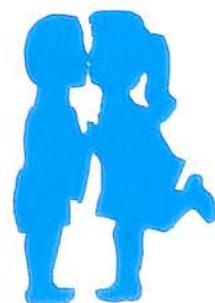


aux activités du service jeunesse.
• des locaux associatifs polyvalents. Afin que le chantier ne perturbe pas le fonctionnement des écoles Ariane, nous avons négocié l'accès au site par le terrain des Télécom, chemin d'Ambreville.

Le passage situé à côté de l'entrée du groupe scolaire sera fermé et aucun véhicule ne pourra l'utiliser pour pénétrer sur les lieux pendant la durée des travaux qui se

termineront vers la fin de l'année.

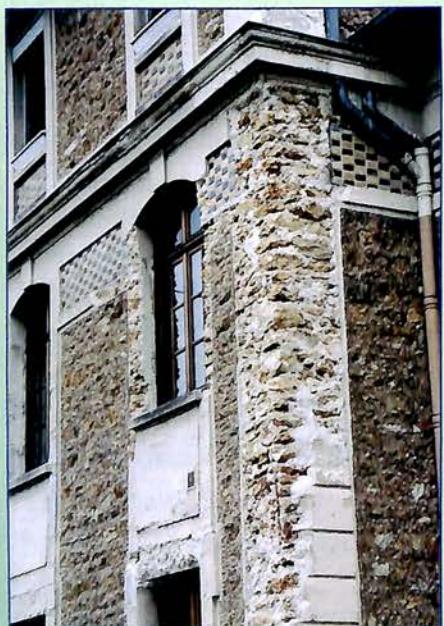
Dans une prochaine information nous détaillerons plus complètement ce dossier.



Restauration des façades du bâtiment Jean Jaurès

Chacun a pu le constater, les façades du bâtiment qui accueille la cantine scolaire de l'école Jean Jaurès, sont en mauvais état. Elles seront restaurées dans le respect des bâties traditionnelles en meulière, dès les mois de Mai à Août 2000.

Le Département nous octroie une subvention de 30 % dans le cadre de la restauration du patrimoine protégé.



TRAVAUX DE SÉCURITÉ

Réfection et balisage de la route et trottoirs de la D.D.E. à l'entrée de Villabé, voilà qui donne un nouveau cachet à cette partie de notre village.

Ces travaux, qui augmentent la sécurité ont été financés par la commune et la D.D.E.

AMÉNAGEMENT DE JEUX AU CENTRE DE LOISIRS

Après avoir procédé durant deux années à des travaux de réhabilitation au centre "Les Copains d'abord", la commune a fait l'acquisition d'un équipement ludique et sportif. Cet ensemble comporte notamment un toboggan, un pont et un plan d'apprentissage de l'escalade qui permettront aux enfants de s'amuser et de dépenser leur énergie.

Ces jeux seront agrémentés de plantations et contribueront à l'embellissement du site.

Il est bon de rappeler que le Centre est occupé chaque semaine par 60 enfants et que pendant les grandes vacances de cet été dernier,

nous avons accueilli une moyenne de 62 enfants par jour. Autre satisfaction, la fréquentation du Centre de Loisirs a doublé depuis sa nouvelle implantation il y a un an.



A propos du futur collège au Coudray-Montceaux

Les collèges du secteur sont à saturation. C'est une situation qui va en s'aggravant et il est évident que l'accueil des élèves poserait un sérieux problème si aucune initiative n'était prise pour les prochaines années. La construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges sont à la charge des départements et il appartient donc au Conseil Général de l'Essonne de trouver une solution. Pour des raisons d'opportunité, celui-ci a décidé d'acquérir un établissement, d'anciens bureaux désaffectés au Coudray-Montceaux. Il a été décidé de les transformer et de les adapter pour en faire le cinquième collège du secteur. Le bien fondé de ce choix, avalisé par l'Inspection Académique, n'est pas à mettre en cause, l'avenir dira s'il a été judicieux.

L'étape suivante concerne l'affectation des élèves dans les divers établissements ; cette décision est du ressort de l'Inspecteur d'Académie. C'est ce que l'on appelle la carte scolaire.

Nous avons fait connaître en temps et en heure notre position :

- Refus de voir les collégiens Villabéens séparés en deux groupes, une partie (laquelle ?) dirigée vers le Coudray-Montceaux et l'autre restant au collège de La Nacelle.
- Refus de voir ces enfants être obligés de devenir demi-pensionnaires avec ce qui en découle : transport matin et soir par autobus avec tous les problèmes sous-jacents.

Nous avons obtenu satisfaction : les jeunes Villabéens resteront tous ensemble dans le collège qu'ils fréquentent actuellement. Dans les années à venir, cet établissement verra son effectif réduit par le départ d'élèves Corbeillois vers le Coudray-Montceaux.

Les collégiens Villabéens représenteront alors la moitié de l'effectif. C'est, de toute évidence, la meilleure solution pour nos enfants.

LE TRI SELECTIF

Le tri est devenu une réalité. Notre Commune s'est engagée dans la démarche de la collecte sélective des déchets d'emballages ménagers recyclables. Elle contribue désormais davantage au respect de l'environnement et de la loi et limitera à terme l'augmentation du coût des traitements des déchets ménagers en permettant à ses habitants d'effectuer le geste du tri.

Pour cela de nouveaux bacs spécialement conçus pour le tri sélectif vous ont été distribués. Chacun d'eux est destiné à recevoir des types précis de déchets :

- ▶ **Le conteneur à roulettes avec couvercle jaune** est réservé à la collecte des papiers-cartons d'emballage, des emballages en plastique, des emballages en métal et ceux de type "brique".
- ▶ **La caisse en plastique verte** est destinée à recevoir le verre.
- ▶ **La caisse en plastique bleue** est réservée aux journaux, magazines et brochures.

D'autre part, le "Guide Pratique du tri" qui vous a été remis, vous donne les informations indispensables pour effectuer quotidiennement le tri de vos déchets et de nombreux renseignements sur le recyclage et ses avantages.

La collecte sélective débutera la semaine du 3 Janvier 2000 selon les modalités suivantes :

Mardi : Collecte des ordures ménagères.

Jeudi : La collecte des ordures ménagères est supprimée et remplacée par la **collecte systématique des emballages ménagers (bac à roulettes avec couvercle jaune)**
ou

- + Semaine paire : collecte des verres (caisse verte)
- + Semaine impaire : collecte des journaux et magazines (caisse bleue)

Samedi : Collecte des ordures ménagères.

Les objets encombrants continueront à être collectés le 1^{er} mardi de chaque mois, quant aux déchets verts, la commune reverra pour l'année 2000 un calendrier mieux adapté aux saisons.

Nous comptons sur votre collaboration, et restons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire sur le tri sélectif aux numéros suivants :

☎ 01 69 11 19 72 ou ☎ 01 60 86 10 68. N'hésitez pas à nous contacter !

CALENDRIER DE COLLECTE SÉLECTIVE 2000

	PAPIERS Les jeudis semaine impaire Caissette Bleue	VERRES Les jeudis semaine paire Caissette Verte	EMBALLAGES MÉNAGERS Bacs à roulettes avec couvercle jaune
JANVIER	6 - 20	13 - 27	
FÉVRIER	3 - 17	10 - 24	
MARS	2 - 16 - 30	9 - 23	
AVRIL	13 - 27	6 - 20	
MAI	11 - 25	4 - 18	
JUIN	8 - 22	1 - 15 - 29	
JUILLET	6 - 20	13 - 27	
AOÛT	3 - 17 - 31	10 - 24	
SEPTEMBRE	14 - 28	7 - 21	
OCTOBRE	12 - 26	5 - 19	
NOVEMBRE	9 - 23	2 - 16 - 30	
DÉCEMBRE	7 - 21	14 - 28	
			TOUS LES JEUDIS

Noël au CANADA

Du 21 au 28 Décembre, nous 18 jeunes de Villabé, encadrés par 4 animateurs avons fait un voyage dans la région de Québec.



Nous sommes partis le 21 Décembre de Roissy pour Pittsburg, notre première escale. Le temps de voir la ville de nuit, nous reprenons l'avion en direction de Montréal.

A Montréal, nous nous installons à l'auberge de jeunesse située au cœur de la ville. Notre séjour débute par une rencontre et un échange culturel avec des jeunes canadiens et le député de la région de Québec.



Le lendemain, nous visitons avec les jeunes canadiens, le Biodôme (c'est à dire un zoo) et la tour du stade olympique qui est



l'une des plus hautes tours penchées du monde. Du haut de cette tour nous admirons la ville et ses alentours.

Dans la soirée, nous dinons tous ensemble dans un restaurant de la rue Sainte Catherine, la rue la plus importante de Montréal, puis nous allons voir le vieux port situé au bord du lac Saint Laurent avant de quitter nos correspondants canadiens.

Le 24 Décembre, nous allons aux chutes de Montmorency, les plus hautes du Canada. Puis nous nous rendons dans la ville de Québec pour réveillonner dans un restaurant agréable.

Notre soirée se prolonge en chantant dans les rues.

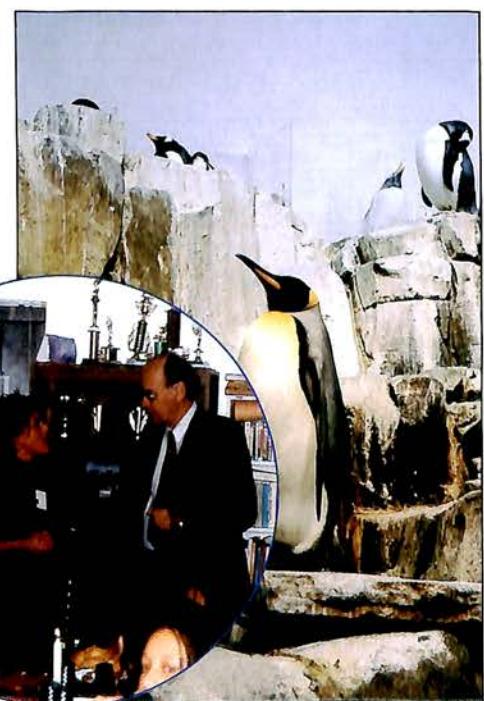
Le matin de Noël, nous parcourons le vieux Québec par une température de -15° et l'après-midi nous nous rendons au Mont-

Tremblant où nous séjournons pendant 2 jours.

Le 26 Décembre, randonnée de 3 heures en raquettes à travers la forêt et le lac gelé, puis retour à Montréal pour faire les magasins et acheter quelques souvenirs avant notre départ.

Dans la nuit du lendemain nous partons pour Philadelphie et la visite de la ville avant de revenir en France.

Anthony au nom du groupe



Cette année, dans le cadre du Contrat Régional la Maison de l'enfance va naître.

Une partie de cette réalisation sera réservée aux ados de Villabé. Enfin, ils auront un lieu de rencontres et de convivialité.

Jean-Jacques y accueillera tous les jeunes en quête d'idées nouvelles, d'informations (une salle sera réservée à la documentation) ou en veine de confidences.



Cette année encore, nous avons alterné les sorties ludiques et de loisirs avec les sorties plus culturelles (Musée, Théâtre, Cité des Sciences, etc...). La rencontre avec l'éclipse du 11 Août à Saint Valéry en Caux a été le moment fort de l'année.

Avec une fréquentation qui ne se dément pas, Jean-Jacques, aidé d'animateurs à certaines périodes a dirigé tout cela avec rigueur et avec sa bonne humeur.



*Bonne année 2000
à tous les jeunes de Villabé*



MISSION LOCALE
INTERCOMMUNALE
de CORBEIL-ESSONNES
MORSANG-SUR-SEINE
SAINT GERMAIN LES CORBEIL
SAINTRY SUR SEINE - VILLABÉ



INSERTION DES JEUNES de 16 à 25 ans

MISSION LOCALE de Corbeil-Essonnes,
Morsang-sur-Seine,
St Germain-lès-Corbeil,
Saintry-sur-Seine,
Villabé

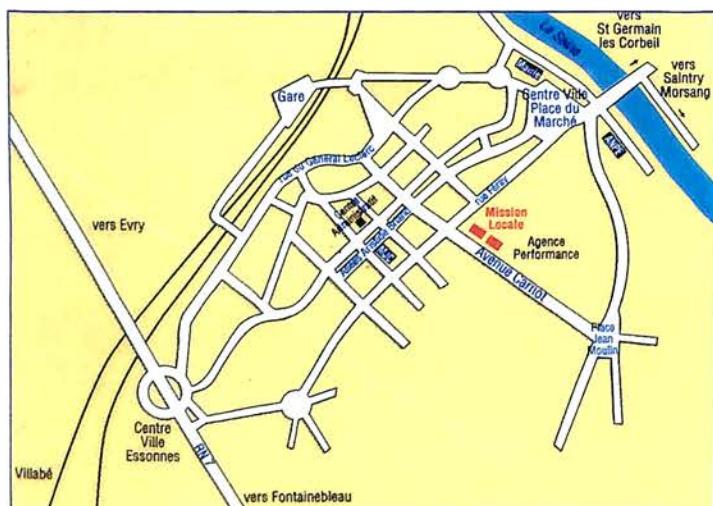
35-37, avenue Carnot
91100 Corbeil-Essonnes
Tél. 01 69 22 10 40
Fax. 01 60 88 21 93

Accueil
Information
Conseil
Orientation
Suivi individualisé

Association Loi 1901 à but non lucratif



Plan d'accès



MISSION LOCALE POUR QUI ?... POUR QUOI ?...

Demain, nos villes

Nos villes sont constituées d'un grand nombre de jeunes issus de milieux hétérogènes.

Leurs enfants, demain, formeront nos villes et participeront à l'évolution générale.

C'est dans ce cadre, que la Mission Locale de Corbeil-Essonnes agit et facilite l'accès à une vie sociale meilleure.

Les efforts ainsi entrepris nous ouvrent un avenir d'espoir en cette jeunesse pleine de richesse.

Centre Français de Protection de l'Enfance

100 Enfants en situation d'urgence attendent de l'affection et un soutien moral.

Nous recherchons pour eux 100 familles bénévoles en région Ile-de-France et en Picardie pour les accueillir régulièrement.

Qui êtes-vous famille de parrainage ?

La famille de parrainage est une famille bénévole, avec ou sans enfant, âgée de 25 à 60 ans, acceptant les règles de l'association, et prête à consacrer du temps et de l'amour à un enfant en difficulté (deux week-ends par mois et une partie des vacances scolaires).

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Anne ROSSIGNOL au 01 60 14 57 66

INFORMATIONS DIVERSES

LE TROISIÈME MILLÉNAIRE

Le bureau des longitudes est un laboratoire de recherche en mécanique céleste. Le calendrier actuel ou calendrier grégorien a fait suite au calendrier julien et fut instauré par le Pape Grégoire XIII en 1582. Je vous informe que nous avons beaucoup de mal à faire comprendre aux médias et donc au public que le XXI^{ème} siècle commencera le 1er Janvier 2001, comme le troisième millénaire.

Le moine Denys le Petit, mathématicien et astronome, proposa au pape la numérotation des années à partir de la naissance du Christ.

Pour les années antérieures, le 1^{er} siècle avant notre ère a commencé le 1^{er} Janvier de l'an 100 avant Jésus-christ et s'est terminé le 31 Décembre de l'an 1 avant Jésus-christ. Il n'y a pas d'année zéro. Un siècle dure 100 ans, le 1^{er} de l'an 1 à l'an 100 inclus. On passe au 2^{ème} siècle le 1^{er} Janvier 101.

En ce qui concerne les millénaires, le 1er va de l'an 1 à l'an 1000 inclus.

Le 3^{ème} millénaire commencera donc bien le 1^{er} Janvier 2001.

Michel HEURTIER
Bureau des longitudes
77, avenue Dendert-Rochereau
75014 PARIS

Permanence Juridique

A caractère tout à fait confidentiel, notre Juriste vous conseillera tous les 2^{ème} et 4^{ème} Samedi de chaque mois en Mairie de 9h à 12h et ceci gracieusement.

Recensement militaire

Pour Filles et garçons nés à partir du 1^{er} janvier 1983, le recensement est obligatoire à 16 ans; Inscrivez-vous à la Mairie de votre domicile le mois de votre anniversaire.

Renseignements en Mairie
Internet : <http://www.defense.gouv.fr>

Permanences de J. GUYARD

Samedi	5 Février	2000
Samedi	4 Mars	2000
Samedi	1 Avril	2000
Samedi	6 Mai	2000
Samedi	10 Juin	2000

Assurance Maladie

Centre de Paiement 114

5, rue du Facteur Cheval
91000 ÉVRY
01 60 79 57 00

Communiqué de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne

Villabé

Un Bureau d'Accueil à Corbeil

Dorénavant, les assurés sociaux résidant à Villabé doivent s'adresser pour tout renseignement au bureau d'accueil situé rue Pierre Semard à Corbeil, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- **du Lundi au Jeudi de 8h30 à 17h15**
- **le vendredi de 8h30 à 16h15**

La Retraite

Bien préparer votre retraite c'est :

Demander la reconstitution de votre carrière

Demander l'estimation de votre future retraite à 58 ans

Déposer votre demande de retraite 4 mois avant la date de départ choisie

Point d'Accueil le plus proche

ÉVRY

**Mairie Annexe
Place du général de Gaulle
(Vieux Village)
du Lundi au Vendredi
de 9h-12h et 13h30-16h30**

CNAV

**Agence d'Évry
14, place des Terrasses de l'Agora (l'escalier latérale)
du Lundi au Vendredi
de 8h30h et 17h30**

CORBEIL-ESSONNES

**Maison Jean Jaurès
9, allée Aristide Briand
Mardi, Jeudi et Vendredi
8h30-12h et 13h30-16h00**

Cécile MORESCHI

**Chargée de Communication
Département de l'Essonne
01 55 45 55 67
Fax. 01 55 45 55 05**

Rappel de la Préfecture de l'Essonne

N'attendez pas le mois de Juin pour faire une demande de Carte d'Identité Nationale ou de Passeport afin que vous n'ayez pas de désagréables surprises. Avant cette date les délais d'obtention sont beaucoup plus courts.

Naissances



• Vincent	ELVIRA	13 Juin	1999	CORBEIL-ESSENSES
• Ramazan	MARAL	22 Juin	1999	COURCOURONNES
• Clément	CASAUX	29 Juin	1999	COURCOURONNES
• Léa	BANSARD	30 Juin	1999	COURCOURONNES
• Marie-Li	PICAULT	7 Juillet	1999	COURCOURONNES
• Lou	LAMBERT	21 Juillet	1999	MELUN
• Solène	DECLERCQ	26 Juillet	1999	ÉVRY
• Adrian	BICHAT	30 Juillet	1999	COURCOURONNES
• Mathias	DE BUSSCHERE	31 Juillet	1999	ATHIS-MONS
• Thomas	LANGERON	2 Août	1999	CORBEIL-ESSENSES
• Valentin	BRUN	2 Août	1999	QUINCY-SOUS-SÉNART
• Lucas	WITTEBROODT	13 Août	1999	ÉVIAN-LES-BAINS (Hte Savoie)
• Samuel	PAGEAUD	18 Août	1999	ÉVRY
• Clara	RODRIGUES	27 Août	1999	COURCOURONNES
• Laura	MASSOL	1 Septembre	1999	ÉVRY
• Clément	JAGUELIN	8 Septembre	1999	ÉVRY
• Lucas	FERIN	13 Septembre	1999	COURCOURONNES
• Mélanie	LEVIEUX	21 Septembre	1999	ÉVRY
• Valentin	NORET	25 Septembre	1999	COURCOURONNES
• Céline	DIAS	26 Octobre	1999	VERSAILLES
• Alexis	CLAVEAU	27 Octobre	1999	COURCOURONNES
• Allan	GOUALARD	6 Novembre	1999	COURCOURONNES
• Cécile	PERRAYON	8 Novembre	1999	COURCOURONNES
• Marie	COCAGNE	16 Novembre	1999	ÉVRY



Mariages

• Patrice BOUVIER et Ghislaine RÉ	26	Juin	1999
• Patrick GENNEPY et Stéphanie NAYROLLES	3	JUILLET	1999
• Gérard COLOMBO et Marie ETHEVE	17	JUILLET	1999
• Laurent GUILBRET et Isabelle DESSALES	26	Août	1999
• Christian BOBELIN et Irène GONSALVES	4	Septembre	1999
• Dominique GRIGNOUX et Joëlle GLEVER	11	Septembre	1999
• Denis FAUCHAIT et Aurore BERTHOUZE	11	Septembre	1999
• Bruno DASSY et Myriam LE BARS	18	Septembre	1999
• Bruno BOUCHU et Sandrine BERTAUX	29	Septembre	1999
• Thomas BOLZAN et Edith VOLLE	16	Octobre	1999
• Guillaume SICOT et Rosanna VASSE	23	Octobre	1999

Décès

• Ludovic MOYA	12	JUILLET	1999
• Maria MARTINS ANTONES épouse FERREIRA	29	Août	1999
• Claude MAILLARD	19	Septembre	1999
• Gaston FRUCHARD	9	Octobre	1999
• Pascal CROPAGE	19	Novembre	1999



INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE

Secrétaire général : M. Jean-Jacques VITALE

Horaire d'ouverture :

- lundi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- mardi : 8 h 30 à 12 h - 15 h à 18 h 30
- mercredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- jeudi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- vendredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- samedi : 8 h 30 à 12 h (sauf Juillet-Août)
permanence état-civil, affaires générales.

Téléphone : 01 69 11 19 75 - Télécopie : 01 60 86 29 53

Services Techniques : M. FERRAND 01 60 86 10 68

Relais Emploi 01 69 11 19 70

Culture et Fête 01 69 11 19 71

Secrétariat Technique et Général 01 69 11 19 72

Service Social 01 69 11 19 73

Scolaire 01 69 11 19 74

Comptabilité 01 69 11 19 76

Urbanisme / Contentieux 01 69 11 19 77

Service Etat civil/étrangers/Sports 01 69 11 19 78

Service du Personnel 01 69 11 24 64

Police Municipale 01 69 11 24 68

Permis de construire / Travaux neufs 01 69 11 24 76

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Alain RAMEY

Adjoints : M. Louis CHELLE, M. Jean-Marie LAFON, M^{me} Irène MAGGINI, M. Denis DUMONT, M. Christian BERTAUX, M. Émile NAVARRO, M. Jean-Marie DUCHESNE, M. Patrice DUBOZ.

Conseillers municipaux : M^{me} Marie BARBI, M. Philippe BOUCHER, M^{me} Brigitte BOUILLIER, M^{me} Yveline CAILLERET, M. Gérard COCAGNE, M. Roger FORLIVESI, M. Daniel JAWORSKI, M^{me} Andrée LANGLOIS, M. Michel MEYER, M. Daniel NADOUZEK, M^{me} Isabelle WIRTH, M. Dominique CHAPUIS, M^{me} Françoise HOSSARD, M. Jean HULMEL, M. André SALDUMBIDE, M. André BREAND, M. Marc CATTAN, M. Daniel FILIBERTI.

VOS ÉLUS A VOTRE SERVICE

Votre député : M. Jacques GUYARD, permanences : de 9 h à 10 h, le 1^{er} samedi de chaque mois en Mairie.

Votre conseiller général : Bruno PIRIOU, sur rendez-vous au 01 60 91 90 45, le 1^{er} jeudi de chaque mois en Mairie.

M. RAMEY Alain, Maire de Villabé, reçoit sur rendez-vous.

M. CHELLE Louis, adjoint, affaires scolaires, reçoit sur rendez-vous tous les jours, sauf mercredi et samedi, de 14 h 30 à 15 h 30.

M. LAFON Jean-Marie, adjoint, finances, reçoit sur rendez-vous le mercredi de 14 h à 15 h 30 et le jeudi de 17 h à 18 h.

M^{me} MAGGINI Irène, adjoint, affaires sociales, reçoit sur rendez-vous.

M. BERTAUX Christian, adjoint, culture et fêtes, reçoit sur rendez-vous.

M. DUMONT Denis, adjoint, formation, emploi, reçoit sur rendez-vous le samedi de 9 h à 10 h 30.

M. NAVARRO Émile, adjoint, sports, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h à 11 h 30.

M. DUBOZ Patrice, adjoint voirie-travaux, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h 45 à 12 h.

M. DUCHESNE Jean-Marie, adjoint jeunesse, communication, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

ADMINISTRATIONS

Police 17 ou 01 60 89 19 19

Pompiers 18 ou 01 60 88 39 39

Gendarmerie, 11, rue Jean-Malézieux, 91000 Evry 01 60 79 65 00

Préfecture, boulevard de France, 91000 EVRY 01 69 91 91 91

Sous-Préfecture, 10, rue Lafayette, 91100 Corbeil 01 60 88 92 45

Extraits cadastraux, 75, rue Féray, 91000 Corbeil 01 60 90 51 13

LA POSTE DE VILLABÉ

Agence Postale de Villabé

Ouverture de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Le Samedi de 9 h à 12 h.

Tél. 01 69 11 01 36 - Fax. 01 69 11 01 34

MAISON DES ANCIENS

M^{me} DOUAY - 4, rue Jean-Jaures 01 60 86 33 03

RELAIS POUR L'EMPLOI

Ouvert tous les jours de 9 h à 11 h 25, sauf le mercredi de 9 h à 12 h dans la salle jouxtant la Poste.

Responsables : M^{me} Céline GAZAGNE - M. Sébastien GUTIERREZ

Tél. 01 69 11 19 70

PERMANENCE JURIDIQUE

Madame MOREAU, Juriste, reçoit les deuxième et quatrième samedis du mois en Mairie de 9 h à 12 h.

ASSISTANCE SOCIALE

M^{me} RAVILY, reçoit sur rendez-vous le lundi matin de 9 h à 12 h à la Mairie. Prendre rendez-vous au 01 60 89 93 60.

CULTE

Messe : Tous les samedis soir et veilles de fêtes à 18 h.

Permanence : Tous les samedis de 10 h 15 à 11 h 45 01 60 86 28 77

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Écoles maternelles : (Inscriptions en Mairie)

"Jean-Jaurès", directeur : M. LAFON 01 60 86 30 85

"Ariane", directrice : M^{me} BOCIAN 01 60 86 08 57

Écoles primaires : (Inscriptions en Mairie)

"Jean-Jaurès", directeur : M. PICARD 01 60 86 14 21

"Ariane", directeur : M. AMIOT 01 60 86 08 58

Collège :

"La Nacelle", principal : M. ODKINE
8, rue de la Nacelle - 91100 Corbeil 01 60 88 26 18

Lycées :

Lycée Robert Doisneau : 95, bd Jean-Jaurès 01 60 88 81 81

L.E.P. : 95, bd Jean-Jaurès, 91100 Corbeil 01 60 88 81 81

RESTAURANTS SCOLAIRES

Tous les enfants sont acceptés à condition que le service en soit informé 24 heures à l'avance. Le coût du repas dépend du quotient familial. Ce dernier est calculé à la mairie.

GROUPE JEAN-JAURÈS :

Gestionnaire : M^{me} Nicole BOUBET 01 60 86 15 68
Vente de tickets le jeudi de 16 h à 19 h

GROUPE ARIANE :

Responsable : M^{me} Nicole BOUBET 01 60 86 15 68
Vente des tickets au Groupe Ariane le mardi de 16 h à 18 h 30.

Téléphone du restaurant : 01 60 86 25 12

ACCUEIL - LOISIRS DES ENFANTS - ADOS

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE Jean-Jaurès 01 64 97 77 82

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE Ariane 01 60 86 94 98

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h.

COLONIES DE VACANCES

Juillet et août. Inscriptions auprès du service scolaire. Tarif suivant quotient familial.

CENTRE DE LOISIRS "Les copains d'abord"

10, rue de l'abbé d'Auvilliers 01 64 97 28 58

Directeur : M. Igor KOUTON,

• Mercredi : de 7 h à 19 h.

• Tous les jours pendant les vacances scolaires.

Le tarif dépend du quotient familial. Inscriptions auprès du service scolaire en Mairie.

ACCUEIL JEUNES M. Jean-Jacques MORENO 01 69 11 24 67

HALTE-GARDERIE MÉLUSINE 01 64 97 68 56

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 et de 16 h 30.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES M^{me} GARNIER 01 64 97 77 82

• Permanence téléphonique le jeudi de 14 h à 16 h .

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture: Lundi de 15 h 30 à 18 h 00. Mardi de 15 h 30 à 18 h 30.

Jeudi de 10 h à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h.

Samedi de 10 h à 12 h 30. Vacances Mardi et Jeudi de 14 h à 18 h 01 60 86 03 06

VILLAGE D'ESSONNES

Directeur : M. IBORRA 01 60 86 16 51

GARES

GARE DE VILLABÉ - Du lundi au vendredi de 6h30 à 12h 01 60 86 22 94
GARE DE CORBEIL-ESSENNES 01 64 96 52 48

RAMASSAGE /ORDURES MÉNAGÈRES

Les mardis, et samedis. Tri Sélectif le Jeudi. Les encombrants sont ramassés une fois par mois le 1^{er} mardi.

SANTÉ

Urgences médicales : Soit 01 64 60 23 44
Nuits de 20 h à 8 h sauf samedi 18 h à 8 h. Féries de 8 h à 20 h Soit le 15 ou le 18.
Hôpitaux : GILLES de Corbeil, bd H. Dunant, 91100 Corbeil 01 60 90 30 00
Louise MICHEL rue Pont Amar, 91000 EVRY 01 60 87 50 50
Pharmacie : KOLKIEWICZ, 34, avenue du 8 Mai 1945 01 60 86 14 73
Pharmacie de garde :
à partir de 19 h, appeler le commissariat de police 01 60 89 19 19
Médecins généralistes :
Docteur Dominique CHAPUIS 01 64 96 12 33
Docteur Laurent MARCHAL 01 64 97 55 66
Chirurgien-dentiste : Docteur Thierry VITALE 01 60 86 29 71
Kinésithérapeute : M^{me} DURRANDE, 2, avenue Cassiopée 01 60 86 00 28
M. Alain LABBÉ "Visite à Domicile" 01 60 78 09 03
Orthophoniste : M^{me} Marie Pierre LE COSSEC
Boucle des Demoiselles 01 60 86 16 78
Infirmières :
DI MÉO Isabelle, 29 rue Linottes 01 64 97 51 60
DUCHESNE ROUBLIQUE Nathalie, 11 chemin Heurts 01 64 97 62 32
JULIENNE Françoise, 10 ferme de Villoison 01 60 86 16 53
LEMARDELÉE Jeannine, 9 bis, rue du 8 Mai 1945 01 64 97 67 58
Maison médicale Le Vieux Village :
5, rue des Prés, Villabé 01 60 86 24 47

SERVICES ANNEXES

Recette-Perception : rue Feray, 91100 Corbeil 01 64 96 23 82
Services fiscaux : Perception C.E.,
2, rue J.J. Rousseau, 91000 Corbeil-Essonnes 01 64 96 29 66
Centre des Impôts : 21,rue Feray, 91100 Corbeil 01 60 90 52 00
Pompes funèbres générales : 10, bd de Fontainebleau
91100 Corbeil-Essonnes 01 64 96 79 76
A.N.P.E. : 42, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
91000 Corbeil-Essonnes 01 60 89 26 26
ASSEDIC : 22, rue du Général-Leclerc
91100 Corbeil-Essonnes 01 60 89 28 81
Assurance maladie : Centre de paiement 114,
5, rue du Facteur Cheval, 91000 Évry 01 60 79 57 00
Caisse d'allocations familiales : 2, impasse du Télégraphe
91000 Évry 01 60 91 19 00
LA POSTE : 91100 Corbeil-Essonnes
Place Léon Cassé 01 60 88 16 44
Rue Champlois 01 60 89 76 50
EDF-GDF :
Dépannage Gaz 01 60 88 22 40
Dépannage EDF 01 60 88 34 40
Eclairage Public : FORCLUM 01 60 89 27 27
Dépannage - Urgences 06 07 25 80 94
Service des Eaux : dépannage 01 60 88 88 06
Taxis : M. J.J. BRANDON,
17, allée du Pot-d'Étain, Moulin-Galant 01 60 88 14 14
Gymnase :
Ligne directe 01 60 86 31 52
Transports Publics : S.T.A. 01 69 90 75 75
TICE 01 60 77 22 80
Age 2000 Services: Point Service 01 64 96 51 37
Déchetterie départementale de Vert le Grand 01 64 56 13 34

ATELIER VIDÉO/ÉCRAN DE VILLABÉ

Responsable M. BERTAUX - Salle Saint Exupéry (répondeur) 01 69 11 19 79

CULTURES ET FÊTES

• Concerts en collaboration avec la Municipalité et l'AMICALE DE VILLABÉ.
• En Mai, Fête de l'Ascension : 4 à 5 jours de festivités organisée par la commission municipale des Fêtes avec les Associations Culturelles et Sportives, le Village d'Enfants et les Écoles. • Fin Juin : Fête de la Musique, Feux de la Saint-Jean. • 14 Juillet : Bal et Feu d'artifice. • Septembre-Octobre : Fête du Sport, Fête d'Automne, Fête du Patrimoine. • Décembre : Téléthon.
Vide Grenier renseignements 01 69 11 19 71

CLUB INFORMATIQUE

M. MEYER 01 60 86 02 37

ASSOCIATIONS DE VILLABÉ

Amicale de Villabé : Harmonie-Batterie et son école de musique
M. MEYER, le mercredi après-midi 01 60 86 02 21
École de Musique Municipale HARMONIES :
Responsable M^{me} SANSON 01 60 86 39 28
A Tout Vent : Association théâtrale : M^{me} FORLIVESI 01 60 86 37 18
U.N.R.P.A. (Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées,
anciennement U.V.F.):
M. SIMON 01 60 86 05 75
Associations des parents d'élèves des écoles publiques de Villabé (jusqu'aux prochaines élections en octobre) :
F.C.P.E
École Jean JAURÈS : M^{me} DAUCHY
École ARIANE : M. GRANGER
PEEP
École ARIANE : M. FAURE
Association Saint-Marcel : Association paroissiale
M^{me} SCHMITT 01 60 86 37 58
L'Envol : M^{me} LELIÈVRE 01 60 86 37 74
Mémoires Vives de Villabé : M. FORLIVESI 01 60 86 37 18
EuroPolyglotte : M. BARDON 01 60 86 02 13
Plaisirs de la Maison :
M^{me} DAUNIS 01 60 86 12 62
Association Évasion :
M^{me} FRIMAN 01 60 86 00 89
La Longue Marche : M. MAGGINI 01 60 86 00 67
Tennis de Table : M. ABAT 01 60 86 39 41
Étoile Sportive de Villabé : Section Football
M. MERCERON
Stade, (Lundi de 18 h 30 à 20 h 30) répondeur 01 60 86 20 97
Association de gymnastique volontaire :
M^{me} SANSPEUR 01 64 97 63 65
Moto Club : M. PABLO 06 12 06 98 01
Tir à l'arc : M. SANSON 01 60 86 39 28
Tennis : M. DUBOZ Bruno 01 60 86 06 51
Karaté : M^{me} Isabelle CLAUDE 01 64 97 60 49
Judo : M. BUTTIGIEG au Gymnase 06 82 33 18 72
Basket-Ball : M^{me} DA COSTA 01 60 86 90 19
Tae kwen do : M. ROBERT 01 60 63 26 95
Volley Ball : M. Alain DELAHAYE 01 64 97 73 84
Cyclo-club de Villabé : M. Philippe RELLAND - M. LEBOURHIS .. 01 60 86 92 54

AUTRES ASSOCIATIONS

Secours Catholique : B.P. 192, 91006 Évry cedex 01 60 78 17 33
A.P.A.F. : Accueil des Personnes Âgées en famille,
9, place du 19 Mars 1962, 91000 Évry 01 64 78 04 68
Consommateurs 91 - ANC :
5, avenue de la Pépinière, 91390 Morsang-sur-Orge 01 69 25 16 08
C.I.J.E. : (Centre Information Jeunesse Essonne),
service information, hall gare Évry-Courcouronnes 01 60 78 27 27
Pont Accueil Jeunes du C.F.I. :
4, rue de la Triperie, 91100 Corbeil-Essonnes 01 60 89 47 77
Secours Populaire Français :
5, rue P. Gauguin, 91100 Corbeil-Essonnes 151 01 60 89 08 37
Croix Rouge Corbeil : 6, rue de la Triperie, 91100 Corbeil-Essonnes



CONSEIL IMMO

**TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
Tél. 01 60 86 20 21**

**EXPERTISE
ACHATS • LOCATIONS • VENTES**

Membre de la Chambre des Experts de France
4 bis, avenue du 8 Mai 1945 - 91100 VILLABÉ
Fax. 01 60 86 31 18



Norauto
villabé

Ouvert de 9h à 19h sans interruption

12, avenue des Courtes Épluches - 91100 VILLABÉ
Tél. 01 69 11 02 83 - Fax. 01 69 11 02 84

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

Jardiland
FAITES POUSSER VOS IDEES



Angle Avenue du 8 Mai 1945 et Avenue Paul Maintenant
Tél. 01 60 88 33 77

ASSISTANCE OUVRAGES d'ART

ÉTUDES DE CONCEPTION - MAÎTRISE D'ŒUVRE
SURVEILLANCE - AUSCULTATION - DIAGNOSTIC
ÉTUDES DE RÉPARATIONS

des :
Ponts • Passerelles • Tranchées couvertes • Structures de Génie Civil

Michel RIMBOEUF, I.D.T.P.E.
DIRECTEUR

Z.I. du Bois Chaland - 30, rue du Bois Chaland - CE 2949 LISSES
91029 EVRY CEDEX
01 69 11 29 29 - Fax. 01 69 11 03 89



Location de bennes de 6 à 31 m³
Collecte des déchets ménagers
Location et vente de conteneurs de 120 à 1100 litres
Balayage mécanisé
Exploitation de déchetteries



EcoSite de Vert-Le-Grand Montaubert B.P. n° 2 91810 Vert-Le-Grand
Tél. : 01 64 56 03 63 Tél. : 01 64 56 80 50 www.cel-saer.fr

Société d'Ingénierie pour l'AMénagement



SIAM 1, place de Chevry - 91190 GIF-SUR-YVETTE
Tél. 01 60 12 69 00 - Fax. 01 60 12 67 00

01 64 93 20 57 01 64 93 20 57

MAGASINS
JouéClub
LA PASSION DU JOUET

Viens vite chercher ta Carte Magique

Ets MARQUIS & Cie
32-34, rue du Général de Gaulle
91610 BALLANCOURT-SUR-ESSENNE

**Seine
Essonne
bus**

Vous facilite la ville !

RÉSEAU URBAIN
CORBEIL-ESSENNE
SAINTRY - VILLABÉ

Pour tous renseignements : **Tél. 01 69 90 75 75**
110 RN 191 - 91540 ORMOY

AZ AUTORADIO

01 64 96 02 48



**AUTORADIO
TÉLÉPHONE GSM
CB • ALARME
GPS**

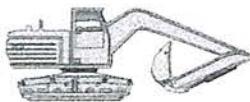
210, boulevard J. Kennedy
91100 CORBEIL-ESSENNE
Fax. 01 64 96 02 68



Entreprise **BENJAMIN**

Maconnerie générale
Combles • Isolation
Écoulements Sanitaires
Tout-à-l'égout
(agrément Mairie)

28, chemin des Longaines
91100 CORBEIL-ESSENNES
Tél. 01 64 96 21 74 - Fax. 01 60 88 21 72



FORCLUM
Val d'Essonne

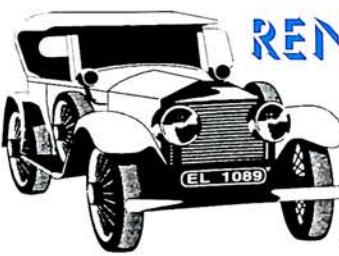
LA PERFORMANCE ÉLECTRIQUE
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,
DU TERTIAIRE ET
DES COLLECTIVITÉS

Automatismes . Informatique Industrielle
Instrumentation. Energie.
Éclairage public. Signalisation Tricolore.
Installations Extérieures.

14/16, rue Gustave Eiffel 91100 CORBEIL-ESSENNES
Tél. 01 60 89 27 27 - Télécopie : 01 64 96 77 07
E-mail : valdessonnes@forclum.fr

DECATHLON **VILLABÉ**

6, avenue des Courtes Épluches
91100 VILLABÉ
Tél. 01 64 97 56 62 - Fax : 01 64 97 56 34



RENOV TOLERIE **CARROS' +**

S.A.R.L.

Travail soigné
Maison de 23 ans d'existence

ALVARO LOURENÇO

16, RUE JEAN JAURÈS - 91100 VILLABÉ
Tél. 01 60 86 12 02 - Fax. 01 69 11 00 82

Antiquités **DIDIER**

Brocante - Dépôt vente
achats, ventes, expertises gratuites,
renseignez-vous



1, rue de la Barre - 91100 CORBEIL-ESSENNES
Tél. 01 60 88 46 05

E.G.M.S.

Entreprise Générale de Maçonnerie

- Béton Armé
- Bâtiments Industriels
- Maisons Individuelles
- Rénovation



LA QUALITÉ
SOUS TOUS
LES ANGLES

9, rue Gustave Eiffel - 91100 CORBEIL-ESSENNES
Tél. : 01 64 96 00 66 - Fax : 01 64 96 32 89

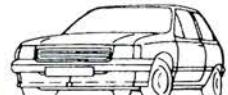


DÉPANNAGE ET VENTE
D'ÉLÉVATEURS A NACELLE

21, Chemin d'Ambreville
91100 VILLABÉ

Tél. 01 60 86 94 95
Fax. 01 60 86 22 24

TAXIS **RADIO CORBEIL**



St GERMAIN-LES-CORBEIL • St PIERRE-DU-PERRAY • VILLABÉ

01 60 88 14 14

BREAK -  PRÉVENIR À LA COMMANDE
carte bleue

20 VOITURES

7 JOURS/7 TOUTES DISTANCES

Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00

Pierres et Lumières

Siège Social

112, avenue Aristide-Briand - Boîte postale 167

92186 ANTONY Cedex

Tél. 01 46 11 46 11 - Fax. 01 46 74 51 51

Le groupe H.L.M **PIERRES ET LUMIÈRES/PIERRES AVENIR CONSTRUCTION** vient de réaliser, en centre bourg, ruelle aux Brunets, devenue depuis allée du Val Luisant, un programme de 49 logements locatifs sociaux et un autre de 6 maisons individuelles en accession sociale, à l'issue d'un travail commun conduit avec l'équipe municipale et le Cabinet d'Architecture JENNY-LAKATOS, sur un terrain cédé par FRANCE TELECOM.

Né du milieu coopératif, ce groupe attaché par son histoire, sa vocation sociale et ses réalisations, à la tradition H.L.M., a su rester à l'écoute des évolutions du secteur du logement et de son financement.

La Société **Pierres et Lumières** créée le 2 Mars 1967 gère son patrimoine de 3800 logements sociaux réalisés, en position géographique intéressante, pour les deux tiers en région parisienne et pour un tiers à ORLÉANS, à travers sa structure administrative implantée 112, avenue Aristide Briand à ANTONY et une antenne décentralisée 1, rue Mirabeau à ORLÉANS LA SOURCE.

L'attribution et la gestion des logements est régie par les dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur, sous le contrôle des services de l'Etat et en liaison avec les services municipaux.

A l'instar de celui de VILLABÉ, les groupes immobiliers gérés bénéficient tous d'une excellente desserte tant au niveau des axes routiers et autoroutiers, qu'à celui des transports ferroviaires (métro, RER, SNCF). Situés à proximité immédiate des centres urbains, ils offrent sans déplacements excessifs, les services nécessaires à la vie quotidienne (commerces, écoles et autres infrastructures publiques).

Le parc de logements bénéficie d'une politique de travaux qui met en œuvre des procédés techniques innovants et répond à la volonté d'améliorer le confort et le cadre de vie des résidants tout en recherchant systématiquement la maîtrise des coûts de gestion et d'entretien de façon à alléger les charges des locataires.



Opérationnels le permettront, d'œuvrer en commun pour confirmer les principes fondamentaux d'un logement social à dimension humaine.

La Société Coopérative de Production H.L.M. PIERRES AVENIR CONSTRUCTION a réalisé 250 logements et maisons individuelles depuis sa création en 1954. La construction des 6 maisons de l'allée du val Luisant consacre pour cet organisme la reprise de l'activité d'accession sociale en région parisienne.

Profondément attachées à développer les avantages urbanistiques et de cadre de vie, produits par la mixité de l'habitat collectif et individuel et par un partage harmonieux entre logements locatifs et en accession à la propriété, les deux Sociétés du groupe Pierres et Lumières - Pierres Avenir Construction, continueront lorsque les sites



Tél. 01 60 86 04 89
Fax. 01 60 86 18 89

Les Prés Verts
sarl

4, rue de Bel Air
91100 VILLABÉ

**SIMPLIFIEZ-VOUS
L'EAU
AU QUOTIDIEN**



Les Services Eau Pratique

**LES SERVICES
EAU PRATIQUE
N'HÉSITEZ PAS
À LES UTILISER**



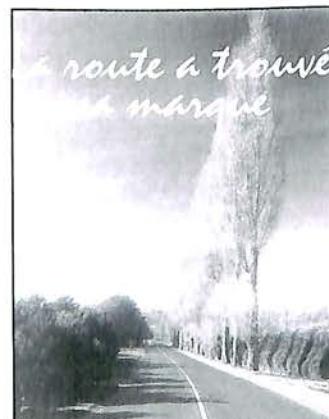
SOCIÉTÉ DES EAUX DE L'ESSONNE
27, route de Lisses
91813 Corbeil-Essonnes Cedex
Tél. 01 60 88 88 06 - Fax. 01 64 96 65 94

**CENTRE COMMERCIAL
VILLABÉ A6**



**OUVERT
TOUS LES JOURS**

**EUROVIA
ILE-DE-FRANCE**



Agence de Massy
Route de la Bonde - BP 39
91302 MASSY Cedex
Tél. 01 60 13 59 13 - Fax. 01 60 11 24 24
Secteur de Brétigny
111, rue du Docteur Babin - BP 12
91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE
Tél. 01 60 85 28 28 - Fax. 01 60 84 55 01
<http://www.eurovia.com>



BOULEVARD DES CHAMPS ÉLYSÉES
91024 ÉVRY

Tél. 01 60 87 86 00

Fax. 01 64 97 11 63

CHIRURGIE - MATERNITÉ

Convention Sécurité Sociale et Mutuelles



La Clinique de l'Essonne est née en 1968 à Ris-Orangis. Depuis 30 ans, elle accompagne le développement du département et de toute la région en apportant quotidiennement toute son attention à la vie de ses habitants.

URGENCES 24H/24

Chirurgie 100 lits - Maternité 22 lits - Service hospitalisation de jour - 20 postes ambulatoires

CHIRURGIE

Orthopédie réparatrice et traumatologique, prothèses articulaires, rachis

Chirurgie de la main, du pied, microchirurgie

Traumatologie du sport, arthroscopies

Chirurgie générale - Cœlioscopie

Chirurgie urologique - Explorations urodynamiques

Chirurgie viscérale infantile

Chirurgie vasculaire (artères, veines)

Chirurgie gynécologique par voies abdominale, vaginale, endoscopique

Stérilité - Chirurgie du sein - Plastique - Esthétique

O.R.L.

OPHTALMOLOGIE

Chirurgie de la cataracte sous anesthésie locale

Laser - Exploration ophtalmologique

RADIOLOGIE

Angiographie numérisée - Echographie viscérale - Panoramique dentaire

Radiographies conventionnelles en urgence et sur rendez-vous

GASTRO-ENTÉROLOGIE

Sur rendez-vous : Fibroscopie - Colonoscopie

KINÉSITHÉRAPIE

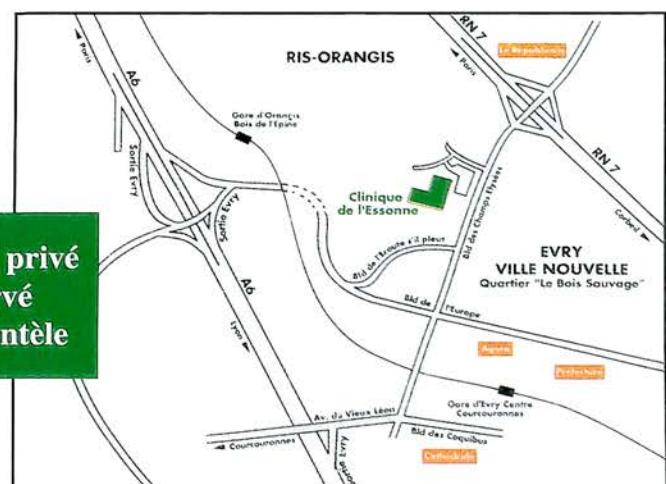
Rééducation - Traumatologie sportive

MATERNITÉ

Amniocentèses - Accouchements - Cours A.S.D. Périnatale

Echographie obstétricale

Parking privé réservé à la clientèle



Secrétariat :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| - Consultation Chirurgie | 01 60 87 86 90 |
| - Consultation Gynécologique | 01 60 87 86 81 |
| - Radiologie | 01 60 87 87 80 |



Villabé

**Centre Commercial Carrefour
Avenue des courtes épluches**

91100 Villabé

Tél. : 01.69.11.84.12

**Horaires d'ouverture
du lundi au samedi
de 10h à 19h sans interruption**